

LA CLEF
DU CABINET
DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

TOME LXXXV.

Juillet 1746.



A LUXEMBOURG,

Chez ANDRE' CHEVALIER, Imprimeur de
Sa Majesté l'Impératrice Reine de Hongrie
& de Boheme.

M. D C C. XLVI.

*Avec Privilège de feu Sa Majesté Impériale
& Catholique, & Approbation du
Commissaire Examinateur.*

AVIS AU PUBLIC.

ON a grand soin de faire paroître ce Journal régulièrement au commencement de chaque mois, & on ne néglige rien pour le rendre le plus curieux & le plus intéressant qu'il est possible: Pour cela on continue d'inviter les Sçavans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au Public. n les prie aussi d'adresser leurs Lettres & Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier, Imprimeur de ce Journal, qui en a seul le fond depuis son origine, & qui le vend complet & par avois séparés, à un prix raisonnable.

On trouve aussi chez ledit Chevalier, outre ses impressions, un fort grand & un fort bel assortiment de Livres de tous Pais. Le même débite plusieurs Journaux nouveaux Historiques, Politiques, & Littéraires; entr'autres, Mémoires des Arts & des Sciences de Trevoux: Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, par le Pere Niceron, Barnabite, à présent 43. vol.: Journal littéraire imprimé à La Haye depuis la Paix d'Utrecht, 24. volumes en 42. parties, & continué; Bibliothèque Italique, ou Histoire Littéraire de l'Italie, 18. vol. & Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Sçavans, par Mr. de Beaumarchais, à présent en 12. Tomes 27. part. in 8°. nouv. édit. revûë par Mr. de Camulat 1740. Ce dernier Journal est extrêmement curieux; ledit Chevalier le vend par corps complets & par volumes séparés. Il en paroît, aussi-bien que de la Bibliothèque Italique, & des Mémoires du P. Niceron, un volume tous les trois mois, de même que de la Bibliothèque raisonnée, qui contient à présent 34. Tomes en 2. parties chacun; & de la Bibliothèque Germanique à présent 45. vol.

LA CLEF DU CABINET³

D É S

PRINCES DE L'EUROPE.

Ou, Recueil Historique & Politique
sur les matieres du tems.

Juillet 1746.

ARTICLE PREMIER.

Contenant quelques nouvelles de Littérature.

NOUS annonçâmes au mois de Septembre dernier l'impression d'un Ouvrage intitulé: *Ordo perpetuus & generalis Divini Officii recitandi & Missarum celebrandarum, juxta Rubricas Breviarii, Missalis & Ordinarii Canonici Ordinis Pramonstratensis, in septem Sectiones distributus, Reverendissimi in Christo Patris ac DD. BRUNONIS BECOURT, Pramonstrati Abbat- tis & Generalis auctoritate; primum prodit operâ R. P. NICOLAI MANSUY, ejusdem Ordinis Canonici.* Cette premiere Edition vient de sortir de dessous presse, in 4^o, caractères de Cicero, & beau papier. L'Ouvrage travaillé avec art & méthode, contient, comme le titre le promet, sept Sections distinguées par les sept Lettres Dominicales A, B, C, D, E, F, G: chaque Section comprend cinq Calendriers ou Tabelles, trente-cinq en tout, pour autant de différentes échéances possibles de la Pâque Chrétienne & des

I.

A 2 autres

autres fêtes mobiles &c. Les Calendriers distribués par Dimanches & Fêtes à l'exigence de la Dominicale & de l'Épacte courantes, présentent chaque jour l'ordre de l'Office Divin, des Messes, des Collectes &c. avec les variantes quand elles échient. Chaque Calendrier a son argument qui en montre l'usage; & chaque Section une Table Sommaire, qui enseigne quel est le Calendrier qu'il faut suivre en l'année proposée sous une telle Dominicale. Le tout précédé d'une Préface, & de Prolégomenes étudiés, enrichis de méthodes arithmétiques & curieuses pour trouver sûrement le nombre d'Or, l'Épacte, la Lettre Dominicale, la Lettre du Martyrologe & le jour de Pâques de l'an proposé, relativement au Comput Ecclésiastique.

La Table Paschale appelée *Tabula Paschalis antiqua reformata*, négligée par la plupart, faute aparemment d'en connoître le prix & le mérite, est relevée ici comme la mere de toutes les autres Tables : On en donne un usage aisé pour le vieux & le nouveau stile, en supplant à l'imperfection & à l'obscurité de l'explication qui s'en lit ordinairement dans les Missels & Bréviaires. L'Auteur fait suivre la Table Paschale par un Calendrier commun le plus exact qu'il a été possible de dresser, afin d'obvier par là à l'inconvénient d'être trompé par d'autres Calendriers, qui très-souvent sont assez mal exécutés, sur-tout par la position de l'Épacte, qui cependant est un point essentiel au Comput. Et afin de rendre ce Calendrier d'autant plus curieux, l'Auteur l'a enrichi de courtes notes pour fixer dans les mois, le siège des fêtes mobiles; Il a fini les Prolégomenes par une riche Table Temporelle qui commence en 1746. & finit en 2431. avec la méthode de perpétuer

des Princes &c. Juillet 1746.

Cette Table. Cet interval de près de sept cens ans a donné lieu à l'Editeur de marquer & de faire au point nommé, l'application des règles principales du Comput par rapport aux variations ou renouvellemens des Cycles Solaires ou Lunaires, eu égard aux Meremptosés & Proemptosés. Chaque année de la Table Temporelle offrira un petit Almanach montrant 1°. la Lettre Dominicale, ou les Lettres Dominicales, s'il est Bissexté: 2°. L'Epaëte avec le renouvellement du Cycle Lunaire en l'échéance, 3°. le jour de Pâques, 4°. le Directoire ou Calendrier qui conviendra à l'an désigné.

Quoique ce Livre soit mis au jour spécialement pour les Chanoines Prémontrés, qui y trouveront leur usage préordonné, cependant nous avons crû le pouvoir annoncer au public, d'autant plus que Messieurs les Révérendissimes Commissaires Examineurs l'ont approuvé non-seulement comme très-utile à leur Ordre, mais encore comme devant faire plaisir à tous curieux Computistes. Ceux qui souhaiteront s'en procurer des Exemplaires, en trouveront dans le mois chez les Libraires suivans, le Sr. Briasson à Paris, le Sr. Fleischer à Francfort sur le Meyn, le Sr. Midon à Nancy, le Sr. Charles Nicolas à Pont-à-Mousson, le Sr. Brislot à Bar-le-Duc, & en bon nombre chez l'Imprimeur de ce Journal le Sr. André Chevalier à Luxembourg.

Le Sr. François Midon, Imprimeur - Libraire à Nancy, vient d'imprimer *Lettres spirituelles & instructives sur les sujets les plus intéressans & les plus pratiques de la vie Chrétienne, écrites à diverses Personnes qui aspirent à la perfection du Chrétien, & qui en négligent les moyens.* Par un ancien Directeur de Conscience. Ouvrage nouveau & de

I I.

§ 48. pages in 8°. sans le Titre, les Approbations & la Table.

C'est un Recueil de vingt-deux Lettres sur différens sujets de Morale & de Piété, qu'on peut regarder, suivant le sentiment des Docteurs qui l'ont approuvé, comme très-utile, & l'Auteur comme un grand Maître très habile & très éclairé en ce qui regarde les maximes de la vie spirituelle: Cet Auteur est d'ailleurs très-connu par son zèle & le succès de ses Prédications.

Comme nous n'avons pas annoncé le mois passé la rentrée de l'Académie-Royale des Inscriptions & Belles Lettres de Paris. Voici ce qui se présente à en dire. Le 19. de ce mois, l'Académie-Royale des Inscriptions & Belles-Lettres tint son assemblée publique d'après Pâques. Mr. Freret, Secrétaire perpétuel, lut les éloges de 3. Académiciens décédés, savoir, celui du Marquis de Caumont, Honoraire étranger; celui de Mr. de Fourmont l'ainé, Pensionnaire, & celui de l'Abbé de Fourmont son frere, associé. Mr. Gibert, de la même Académie, lut un Mémoire sur l'origine du nom des Merovingiens. Le prix ordinaire d'une médaille d'or fut adjugé dans cette Assemblée à la Dissertation qui a pour Auteur l'Abbé de Guasco, Piémontois. Cette médaille a été remise au Pere Desmolaix, Bibliothécaire de l'Oratoire, qui s'est chargé de la faire tenir à l'Auteur. Le 20. l'Académie-Royale des Sciences reprit aussi ses exercices ordinaires, & tint sa séance publique, dans laquelle elle adjugea le prix de sept mille cinq-cens livres, devenu triple, & dont la distribution avoit été remise en 1742. & 1744. à 3. pièces qui ont le mieux répondu au sujet proposé en 1740. savoir, *l'explication des différentes propriétés de l'aiman*. Ce prix est partagé

par

des Primes &c. Juillet 1746. 7

par égales portions, à 3. pièces marquées N^o. 3. N^o. 10. & N^o. 8., dont les Auteurs ne sont pas encore connus. La séance fut remplie par la lecture de 3. pièces, savoir, 1. *Moyen de conserver sans évaporation dans des liqueurs spiritueuses, les productions de la Nature, de différens genres, par Mr. de Reaumur*; 2. *Préface d'un ouvrage de Mr. Bouguer, qui a pour titre: Traité du Navire, de sa construction & de ses mouvemens, &* 3. *Observations sur quelques nouveaux phénomènes de l'Électricité, par l'Abbé Nollet.* Le sujet du prix proposé par cette Académie, pour être déliivré après Pâques 1748. est: *La théorie des mouvemens de Jupiter & de Saturne, & la cause Physique des irrégularités qu'observent les Astronomes dans le cours de ces deux Planetes.*

Mr. de Voltaire a été élu pour remplir la Place vacante dans l'Académie Françoisé, par la mort de Mr. Bouhier, Prédident honoraire du Parlement de Dijon: Et ce fut le 9. Mai que sa réception s'y est faite: Il y signala son entrée par un Discours également éloquent & instructif, qui fut applaudi à plusieurs reprises, & presque interrompu par tous les applaudissemens qu'excitoit l'admiration des Auditeurs. Des Quarante qui composent l'Académie, il y en eut 38. de présens à l'Assemblée. Voici cette pièce, que nous donnons par préférence à plusieurs autres nouvelles Littéraires.

IV.

M E S S I E U R S ,

Votre Fondateur mit dans votre établissement toute la noblesse & la grandeur de son ame. Il voulut que vous fussiez toujours libres & égaux. En effet, il dut élever au-dessus de la dépendance

des hommes qui étoient au-dessus de l'intérêt, & qui, aussi généreux que lui, faisoient aux Lettres l'honneur qu'elles méritoient, de les cultiver pour elles-mêmes. Il étoit peut-être à craindre qu'un jour des travaux si honorables ne se rallentissent. Ce fut pour les conserver dans leur vigueur, que vous fîtes une règle de n'admettre aucun Académicien qui ne résidât dans Paris. Vous vous êtes écartés sagement de cette loi, quand vous avez reçu de ces génies rares, que leurs dignités appelloient ailleurs; mais que leurs ouvrages touchans ou sublimes rendoient toujours présens parmi vous. Car, ce seroit violer l'esprit d'une loi, que de n'en pas transgresser la lettre en faveur des grands hommes. Si feu Mr. le Président Bouhier, après s'être flatté de vous consacrer ses jours, fut obligé de les passer loin de vous, l'Académie & lui se consolèrent, parce qu'il n'en cultivoit pas moins vos sciences dans la Ville de Dijon, qui a produit tant d'hommes de Lettres, & où le mérite de l'esprit semble être un des caractères des Citoyens.

Il faisoit ressouvenir la France de ces tems où les plus austères Magistrats, consommés comme lui dans l'étude des Loix, se délassoient des fatigues de leur état, dans les travaux de la Littérature. Que ceux qui méprisent ces travaux aimables: Que ceux qui mettent je ne sais quelle misérable grandeur à se renfermer dans le cercle étroit de leurs emplois, sont à plaindre! Ignorent-ils que Cicéron, après avoir rempli la première place du monde, plaidoit encore les causes des Citoyens, écrivoit sur la nature des Dieux, conféroit avec des Philosophes, qu'il alloit au Théâtre, qu'il daignoit cultiver l'amitié d'Esopus & de Roscius, & laissoit aux petits esprits leur constante gravité, qui n'est que le masque de la médiocrité?

Mr. le Président Bouhier étoit très savant ; mais il ne ressembloit pas à ces Savans injoyables & inutiles , qui négligent l'étude de leur propre langue , pour savoir imparfaitement des langues anciennes : qui se croient en droit de mépriser leur siècle , parce qu'ils se flattent d'avoir quelques connoissances des siècles passés , qui se récrient sur un passage d'Eschyle , & n'ont jamais eu le plaisir de verser des larmes à nos spectacles.

Il traduisit le Poëme de Pétrone sur la guerre civile ; non qu'il pensât que cette déclamation , pleine de pensées fausses , approchât de la sage & élégante noblesse de Virgile. Il savoit que la Satire de Pétrone , quoique semée de traits charmans , n'est que le caprice d'un jeune homme obscur , qui n'eut de frein ni dans ses mœurs , ni dans son stile. Des hommes qui se sont donnés pour des maîtres de goût & de volupté , estiment tout dans Pétrone ; & Mr. Bouhier plus éclairé , n'estime pas même tout ce qu'il a traduit. C'est un des progrès de la raison humaine dans ce siècle , qu'une traduction ne soit plus idolâtre de son Auteur , & qu'il sache lui rendre justice comme à un contemporain.

Il exerça ses talens sur ce Poëme , sur l'Hymne à Venus sur Anacréon , pour montrer que les Poëtes doivent être traduits en vers. C'étoit une opinion qu'il défendoit avec chaleur , & on ne sera pas étonné que je me range à son sentiment.

Qu'il me soit permis , Messieurs , d'entrer ici avec vous dans ces discussions littéraires ; mes doutes me vaudront de vous des décisions. C'est ainsi que je pourrai contribuer au progrès des Arts ; & j'aimerois mieux prononcer devant vous un discours utile , qu'un discours éloquent.

Pourquoi Homere , Théocrite , Lucrece , Virgile , Horace sont-ils heureusement traduits chez les Italiens

liens & chez les Anglois ? Pourquoi ces nations n'ont-elles aucun grand Poète de l'antiquité en prose, & que nous n'en avons encore aucun en vers ? Je vais tâcher d'en démêler la raison.

La difficulté surmontée dans quelque genre que ce puisse être, fait une grande partie du mérite. Point de grandes choses sans de grandes peines : & il n'y a point de nation au monde chez laquelle il soit plus difficile que chez la nôtre, de rendre une véritable vie à la Poésie ancienne.

Les premiers Poètes formèrent le génie de leur langue. Les Grecs & les Latins employèrent d'abord la Poésie à peindre les objets sensibles de toute la Nature. Homere exprime tout ce qui frappe les yeux. Les François qui n'ont guères commencé à perfectionner la grande Poésie qu'au Théâtre, n'ont pu & n'ont dû exprimer alors, que ce qui peut toucher l'ame.

Nous nous sommes interdits nous-mêmes insensiblement presque tous les objets que d'autres Nations ont osé peindre. Il n'est rien que le Dante n'exprimât à l'exemple des Anciens. Il accoutuma les Italiens à tout dire ; mais nous, comment pourrions-nous aujourd'hui imiter l'Auteur des Géorgiques, qui nomme, sans détour, tous les instrumens de l'agriculture ? A peine les connoissons-nous, & notre mollesse orgueilleuse dans le sein du repos & du luxe de nos Villes, attache malheureusement une idée basse à ces travaux champêtres, & au détail de ces arts utiles, que les maîtres & les législateurs de la Terre cultivoient de leurs mains victorieuses.

Si nos bons Poètes avoient su exprimer heureusement les petites choses, notre langue ajouteroit aujourd'hui ce mérite, qui est très-grand, à l'avantage d'être devenue la première langue du monde, pour les charmes de la conversation & pour l'ex-
pression

pression du sentiment. Le langage du cœur & la stile du Théâtre ont entièrement prévalu. Ils ont embelli la langue Françoisse ; mais ils en ont resserré les agrémens dans des bornes un peu trop étroites.

Et quand je dis ici, Messieurs, que ce sont les grands Poètes qui ont déterminé le génie des langues, je n'avance rien qui ne soit connu de vous. Les Grecs n'écrivirent l'Histoire que quatre-cens ans après Homere. La Langue Grecque reçut de ce grand Peintre de la nature, la supériorité qu'elle prit chez tous les peuples de l'Asie & de l'Europe. C'est Térence, qui chez les Romains, parla le premier avec une pureté toujours élégante. C'est Pétrarque, qui après le Dante, donna à la langue Italienne, cette aménité & cette grace qu'elle a toujours conservées. C'est à Lopés de Vega que l'Espagnol doit sa noblesse & sa pompe. C'est Shakespear, qui tout barbare qu'il étoit, mit dans l'Anglois cette force & cette énergie qu'on n'a jamais pu augmenter depuis, sans l'outrer, & par conséquent sans l'affoiblir. D'où vient ce grand effet de la Poësie, de former & de fixer enfin le génie des peuples & de leurs langues ? La cause en est bien sensible. Les premiers bons vers eux-mêmes qui n'en ont que l'apparence, s'impriment dans la mémoire à l'aide de l'harmonie. Leurs tours naturels & hardis deviennent familiers ; les hommes qui sont tous nés imitateurs, prennent insensiblement la maniere de s'exprimer, & même de penser, des premiers dont l'imagination a subjugué celles des autres. Me désavouërez-vous donc, Messieurs, quand je dirai, que le vrai mérite & la réputation de notre langue ont commencé à l'Auteur du Cid & de Cinna ?

Montagne, avant lui, étoit le seul Livre qui attirât l'attention du petit nombre d'étrangers qui pouvoient savoir le François ; mais le stile de Mon-

tagne

tagne n'est ni pur, ni correct, ni précis, ni noble. Il est énergique & familier; il exprime naïvement de grandes choses: c'est cette naïveté qui plaît: on aime le caractère de l'Auteur; on se plaît à se retrouver dans ce qu'il dit de lui-même, à converser, à changer de discours & d'opinion avec lui. J'entends souvent regretter le langage de Montagne, c'est son imagination qu'il faut regretter; elle étoit forte & hardie; mais sa langue étoit bien loin de l'être.

Marot, qui avoit formé le langage de Montagne, n'a presque jamais été connu hors de sa Patrie; il a été goûté parmi nous pour quelques contes naïfs, pour quelques épigrammes licentieuses, dont le succès est presque toujours dans le sujet; mais c'est par ce petit mérite même que la langue fut long-tems avilie: on écrit dans ce stile, les Tragédies, les Poèmes, l'Histoire, les Livres de Morale.

Le judicieux Despréaux a dit: Imitez de Marot l'élegant badinage. J'ose croire, qu'il auroit dit le naïf badinage, si ce mot plus vrai n'eut rendu son vers moins coulant. Il n'y a de véritablement bons ouvrages que ceux qui passent chez les nations étrangères, qu'on y apprend, qu'on y traduit; & chez quel peuple a-t-on jamais traduit Marot?

Nôtre langue ne fut long tems après lui qu'un jargon familier, dans lequel on réussissoit quelquefois à faire d'heureuses plaisanteries; mais quand on n'est que plaisant, on n'est point admiré des autres Nations:

Enfin Malherbe vint, & le premier en France
Fit sentir dans les vers une juste cadence,
D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir.

Si Malherbe montra le premier ce que peut le
grand

grand art des expressions placées , il est donc le premier qui fut élégant. Mais quelques stances harmonieuses suffisoient-elles pour engager les étrangers à cultiver notre langage ? Ils lisoient le Poëme admirable de la Jerusalem, l'Orlando, le Pastor-Fido, les beaux morceaux de Pétrarque. Pouvoit-on associer à ces chefs-d'œuvres un très-petit nombre de vers François, bien écrits à la vérité, mais foibles & presque sans imagination.

La Langue Française restoit donc à jamais dans la médiocrité, sans un de ces génies faits pour changer & pour élever l'esprit de toute une Nation : c'est le plus grand de vos premiers Académiciens, c'est Corneille seul qui commença à faire respecter notre Langue des étrangers, précisément dans le tems que le Cardinal de Richelieu commençoit à faire respecter la Couronne. L'un & l'autre portèrent notre gloire dans l'Europe. Après Corneille sont venus, je ne dis pas de plus grands génies, mais de meilleurs Ecrivains. Un homme s'éleva, (Racine) qui fut à la fois plus passionné & plus correct, moins varié, mais moins inégal, aussi sublime quelquefois, & toujours noble sans enflure ; jamais déclamateur, parlant au cœur avec plus de vérité & plus de charmes.

Un de leurs contemporains (Despréaux) incapable peut-être du sublime qui élève l'ame, & du sentiment qui l'attendrit, mais fait pour éclairer ceux à qui la nature accorda l'un & l'autre, laborieux, sévère, précis, pur, harmonieux, qui devint enfin le Poëte de la raison, commença malheureusement par écrire des Satires ; mais bientôt après il égala & surpassa peut-être Horace dans la Morale & dans l'art Poétique ; il donna les préceptes & les exemples ; il vit, qu'à la longue, l'art d'instruire quand il est parfait, réussit mieux que l'art

de

de médire, parce que la satire meurt avec ceux qu'elle en font les victimes, & que la raison & la vertu sont éternelles. Vous êtes en tous les genres, cette foule de grands hommes que la nature fit naître, comme dans le siècle de Léon X. & d'Auguste. C'est alors que les autres peuples ont cherché évidemment dans vos Auteurs, ce qu'ils s'instruisent : & grâce en partie aux soins du Cardinal de Richelieu, ils ont adopté votre Langue; comme ils se sont empressés de se parer des travaux de nos ingénieux artistes; grâce aux soins du grand Colbert.

Un Monarque (a) illustre chez tous les hommes par cinq victoires, & plus encore chez les sages par ses vastes connoissances, fait de nôtre Langue la sienne propre, celle de sa Cour & de ses Etats; il la parle avec cette force & cette finesse que la seule étude ne donne jamais, & qui est le caractère du génie: Non-seulement il la cultive; mais il l'embellit quelquefois, parce que les âmes supérieures saisissent toujours ces tours & ces expressions dignes d'elles, qui ne se présentent point aux âmes foibles. Il est dans Stockholm une nouvelle Christine, (b) égale à la première en esprit, supérieure dans le reste; elle fait le même honneur à nôtre Langue. Le François est cultivé dans Rome, où il étoit dédaigné autrefois; il est aussi familier au Souverain Pontife, que les langues savantes dans lesquelles il écrit, quand il instruit le monde Chrétien qu'il gouverne. Plus d'un Cardinal Italien écrit en François dans le Vatican, comme s'il étoit né à Versailles.

Vos ouvrages, Messieurs, ont pénétré jusqu'à cette Capitale de l'Empire le plus reculé de l'Europe

(a) Frédéric III. Roi de Prusse.

(b) La Princesse-Royale de Suède.

de l'Asie, & le plus vaste de l'Univers, dans cette Ville (Petersbourg) qui n'étoit, il y a 40. ans, qu'un désert habité par des Bêtes sauvages. On y représente vos pièces Dramatiques; & le même goût naturel qui fait recevoir dans la Ville de Pierre-le Grand & de sa digne fille, la musique des Italiens, y fait aimer vôtre éloquence.

Cet honneur qu'ont fait tant de peuples à nos excellens Ecrivains, est un avertissement que l'Europe nous donne, de ne pas dégénérer. Je ne dirai pas que tout se précipite vers une honteuse décadence, comme le crient si souvent des satiriques, qui prétendent en secret justifier leur propre foiblesse, par celle qu'ils imputent en public à leur siècle. J'avois que la gloire de nos armes se soutient mieux que celle de nos Lettres: Mais le feu qui nous éclairoit, n'est pas encore éteint. Ces dernières années n'ont-elles pas produit le seul Livre de Chronologie, dans lequel on ait jamais peint les mœurs des hommes, le caractère des Cours & des siècles? Ouvrage, qui, s'il étoit sechement instructif, comme tant d'autres, seroit le meilleur de tous, & dans lequel l'Auteur (le Président Henaut) a trouvé encore le secret de plaire; partage réservé au très-petit nombre d'hommes qui sont supérieurs à leurs écrits.

On a montré la cause du progrès & de la chute de l'Empire Romain, dans un Livre encore plus court, écrit par un génie mâle & rapide (le Président de Montesquieu) qui approfondit tout, en paroissant tout effleurer. Jamais nous n'avons eu de Traducteurs plus élégans & plus fidèles. De vrais Philosophes ont enfin écrit l'histoire. Un homme éloquent & profond s'est formé dans le tumulte des armes. Il est plus d'un de ces esprits aimables, que Tibulle & Ovide en font regardés comme leurs disciples,

ciplés, & dont ils eussent voulu être les amis.

Nous sommes obligés de renvoyer la fin de ce Discours au mois prochain, & la réponse qu'y a faite l'Abbé d'Olivet, Directeur de l'Académie, connu par les ouvrages qu'il a donnés au public, & dans lesquels régner le véritable esprit & la pureté de la Langue Françoisse. Après que Mr. de Voltaire eut prononcé son discours, il lut une partie de la Préface qui sert d'introduction à une Histoire de la présente guerre qu'il a été chargé d'écrire en qualité d'Historiographe du Roi. Mr. de Voltaire étoit déjà Membre de plusieurs Académies étrangères, & i est encote invité d'être Membre de l'Académie Impériale de *Petersbourg*, fondée par le Czar Pierre le Grand.

Le mot de la dernière Enigme est l'*Enigme*.

E N I G M E.

Dans le Palais des Rois où le luxe commande,
 J'embellis les festins, & les jeux de la Cour,
 Je fais voir des beautés qui brûloient l'amour ;
 Je précède les Rois, le voleur m'apprehende.



Je m'éleve par tout, & ma gloire est si grande ;
 Que des Dieux immortels j'habite le séjour ;
 On m'y conduit en pompe & la nuit & le jour,
 Et souvent je leur sers de victime & d'offrande.



J'ai pour ame le feu qui découvre mon corps,
 Et ne pouvant souffrir ses funestes efforts,
 Je fais couler ensemble & mes pleurs & ma vie.



O race des humains qui gouvernez mon sort !
 Faut-il périr ainsi pour vous avoir servi,
 Et que de mon travail le loyer soit la mort ?

ART.

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.

Vienne. Il y a présentement auprès de cette Cour un Envoyé Extraordinaire & Plénipotentiaire du Roi de Prusse. Le Comte de Podewils y est venu chargé d'instructions convenables pour traiter avec les Ministres de l'Impératrice-Reine, sur les moyens d'amener les choses à un accommodement entre les Puissances engagées dans la guerre. Mr. de Græve, Conseiller de Légation de Sa M. Prussienne, ayant informé le Ministère de son arrivée prochaine, & quel en seroit le sujet, le Comte d'Uhlefeld l'assura « que » la commission du Comte de Podewils seroit » très-agréable à l'Impératrice-Reine : Que Sa » Majesté malgré toutes les injustices qu'elle a » souffertes, étoit disposée à se prêter à tous les » moyens propres d'avancer l'heureux rétablissement de la Paix : Que quelque autorisée » qu'elle fût à prétendre des dédommagemens » pour les préjudices qui lui ont été causés, » elle vouloit bien se relâcher de ses droits à » cet égard : & que pour peu que Sa Maj. Prussienne trouvât le moyen de remettre les choses » dans un juste équilibre, l'Impératrice se feroit » un plaisir d'apporter les plus grandes facilités à la conclusion d'un ouvrage aussi important. »

En remettant ainsi au Roi de Prusse le pouvoir de pacifier les troubles présens, l'Impératrice donne aussi aux Puissances Maritimes, celui d'employer où elles jugeront à propos, un corps de

vingt mille hommes qu'elle s'est engagée de faire agir pour le service de la cause commune ; car Sa Maj. leur a fait déclarer « que ces trou-
 pes étant prêtes à être employées , dès qu'on
 le jugeroit nécessaire, il s'agissoit seulement
 de déterminer en quels lieux on les feroit agir
 avec le plus de succès : Que si les Puissances
 maritimes jugeoient que le service de ces trou-
 pes fût utile dans les Pays-Bas , elles pour-
 roient y être rendues en très-peu de tems : Que
 si au contraire elles approuvoient qu'on s'en
 servit pour faire une puissante diversion contre
 la France , on pourroit l'exécuter avec fruit,
 & obliger par là cette Couronne de rappeler
 une partie de ses troupes des Pays-Bas : Quo
 le choix de l'un & de l'autre de ces deux par-
 tis dépendoit absolument de leur détermina-
 tion ; & que c'étoit afin de pouvoir agir en
 conséquence, que S. M. Imp. avoit trouvé
 convenable de faire assembler ces troupes dans
 le Camp de *Heilbron* , d'où elles se porteroient
 aisément aux lieux dans lesquels on jugeroit
 leur présence la plus nécessaire. » Elles con-
 sistent dans les Régimens suivans : Charles-Lor-
 raine , Damnitz , Broune , Platz , Bareith , Vi-
 vary , Infanterie : Diemar , Bernes , Cordua , Cui-
 rassiers : Lichenstein , Bathiani , Wirtemberg ,
 d'Ollone , * Dragons : Nadafty , Kalnocky , Feste-
 stitz , Hussars. Il y a de plus dans ces troupes un
 Corps

* *Le Régiment d'Ollone , Dragons , est à présent au Landgrave de Hesse-Darmstadt , Felt-Maréchal des Armées de l'Impératrice-Reine , qui le lui a conféré. Il venoit de vaquer , le Comte d'Ollone étant passé du service de Sa Maj. Imp. à celui du Roi de Pologne Electeur de Saxe.*

des Princes &c. Juillet 1746. 19

Corps de Dalmates à pied & à cheval, & d'autres troupes irrégulières Hongroises. Jusqu'à présent on les destine pour les Pays-Bas, le passage étant demandé au Directeur des Cercles dont elles devront traverser le Pays. Cependant on a ordonné d'assembler des Barreaux entre *Coblence & Neuwied* & d'y faire d'autres dispositions, comme si elles devoient y passer le *Rhin* pour se rendre ensuite sur la *Moselle*.

Le Prince de Lobkowitz est à leur tête. Le Sérénissime Prince Charles de Lorraine paroïssoit devoir aller les commander & les conduire à leur destination; mais son départ pour l'Empire a été différé, quoique S. A. S. fût revêtu de la charge de Felt-Maréchal des Armées de l'Empire, qui est à la nomination des Etats Catholiques. Ce fut le 13. Mai que cette charge lui fut conférée; & voici la Lettre de remerciement qu'elle a adressée à cette occasion aux Membres de la Diète de *Ratisbonne*.

III.

M E S S I E U R S ,

L'Honneur que m'a fait le Saint Empire Romain, en me conférant la Charge de Felt-Maréchal Catholique de ses Armées, m'est d'autant plus cher, & me cause une satisfaction d'autant plus vive, qu'en me l'offrant de son propre mouvement, & m'invitant S. M. Impériale à me déterminer à l'accepter, il y a été porté par la considération des services particuliers de notre Maison, dont je me ferai toujours un devoir de suivre les traces. Je reçois donc avec la plus parfaite sensibilité, la marque de confiance dont le Saint Empire Romain vient de m'honorer, & je prie tous les Ambassadeurs & Ministres résidens à la Diète, d'assurer les Electeurs,

Princes & Etats qu'ils représentent, de ma parfaite gratitude à cet égard, & de leur faire connoître en même-tems, qu'ayant été prêt dans toutes les occasions à sacrifier ma vie pour l'avantage & l'utilité de la chere Patrie, je ne cesserai point aussi-long-tems que je vivrai, de rechercher avec empressement tout ce qui pourra me mettre en état de donner à Sa Maj. Imp. & au St. Empire Romain de nouvelles preuves de son zèle pour leur service, leur sûreté, leur gloire, & leur prospérité, afin de répondre autant qu'il sera en mon pouvoir, à une marque de confiance si distinguée. Je remercie aussi les Conseillers, Ambassadeurs & Ministres, composans la Diette, de la bonne volonté qu'ils m'ont témoignée dans cette occasion. Je suis fort sensible à toutes les peines qu'ils se sont données, & je les assure, chacun en particulier, de ma reconnaissance la plus parfaite. Je suis au reste, avec beaucoup de considération, MESSIEURS, votre affectonné
 CHARLES DE LORRAINE. A Vienne le 18.
 Mai 1746.

On a appris qu'il y a eu des protestations à la Diette de Ratisbonne sur la nomination du Sérénissime Prince Charles de Lorraine à l'Emploi de Felt-Maréchal des Armées de l'Empire. Mais on n'y a pas eu égard. Elles ont été faites par les deux Ministres de Brandebourg & Palatin, & encore par celui des Princes de la Maison d'Anhalt, au nom du Prince régnant d'Anhalt-Dessau.

IV.

Les troupes & les recrûs pour augmenter & entretenir dans son état l'Armée de l'Impératrice Reine en *Italie*, continuent à y défilér. Suivant une liste que l'on voit à *Vienne* de toutes celles que Sa Maj. a actuellement dans son service, elles consistent en quarante-cinq Régimens d'Infan-

des Princes &c. Juillet 1746. 28

d'Infanterie sur le pied Allemand, lesquels étant comptés à 2300. hommes chacun, font 103500. hommes; neuf Régimens d'Infanterie Hongroise, comptés à 3000. hommes, font 27000. hommes; six Régimens Italiens, 18000. hommes; cinq de Croates & d'Esclavons 15000. hommes, & deux Régimens Suisses 6000. hommes. Le tout monte ainsi à 169500. hommes d'Infanterie. La Cavalerie consiste en dix huit Régimens de Cuirassiers, comptés à 1094. hommes chacun, & faisant 19692. hommes; quatorze Régimens de Dragons, faisant 15316. hommes, & onze Régimens de Hussars comptés à 1300. hommes chacun, & faisant 14300. hommes; en tout 49308. hommes. Par cet état il paroît donc que l'Impératrice a sur pied cent-dix Régimens, tant d'Infanterie que de Cavalerie, lesquels étant comptés sur le pied complet, montent à deux-cens dix-huit mille huit-cens huit hommes.

Le Colonel Trenck, fameux Partisan, est renfermé dans l'Arсенal de *Vienne*, ayant été arrêté il y a deux mois dans cette Ville, & mis d'abord en lieu de sûreté. Des malversations lui auront sans doute attiré cette disgrâce de la Cour. On l'examine actuellement, & en attendant que son procès auquel on travaille sérieusement, soit fini, on a jugé à propos de faire séquestre les biens considérables qu'il possède en *Croatie* & en *Esclavonie*, & d'y prendre diverses informations. Les chefs d'accusation portés contre ce Colonel, étoient déjà à la fin de Mai, à plus de 70. articles, qui regardent en partie la dernière guerre de Bohême; ce qui fait présumer que son affaire sera d'une longue discussion.

On a aussi arrêté depuis peu, par ordre de la Cour, le Prince Cantacuzene de Valachie avec la Princesse son Epouse, & toute leur Maison. Tous les papiers de ce Prince furent en même-tems saisis. On l'accuse d'avoir entretenu des correspondances dangereuses & préjudiciables aux intérêts de l'Impératrice-Reine. En quoi il seroit d'autant plus condamnable, que S. Maj. lui accorderoit non-seulement sa protection, mais aussi lui continuoît la pension dont il avoit été gratifié par le feu Empereur Charles VI. de glorieuse mémoire.

Le jeune Comte de Strafaldo, Chevalier de Malthe, & le Pere Giustiniani sont au-contraire relâchés de leur captivité chez les Tripolins, qui les avoient pris il y a quelques années à bord d'un Bâtiment de la Religion, & ils sont arrivés de Constantinople à Vienne. C'est à la priere de l'Impératrice-Reine qu'ils doivent leur liberté. Pour l'obtenir, Sa Maj. s'étoit adressée au Grand Seigneur, qui de suite s'employa sur ce sujet auprès de la Régence de Tripoly, & obtint l'effet de sa demande. Considération marquée du Sultan envers l'Impératrice, mais qui est en cela plus étendue que Sa Hautesse a fait conduire à Vienne le Comte de Strafaldo & le Pere Giustiniani, par un Aga accompagné de quelques autres personnes au nombre de treize. Cet Aga a eu depuis une audience du Comte d'Uhlfeld Grand Chancelier, & du Comte de Harrach Président du Conseil de guerre, dans laquelle il les a assurés de la sincérité des sentimens du Grand Seigneur à l'égard de l'Impératrice-Reine & de la résolution où il est de conserver la bonne intelligence qui subsistoit entre les deux Cours.

Dans

Dans le tems que l'Aga Turc donnoit ces assurances aux Ministres, le Chambellan Choclogloff qui venoit d'arriver de ses voyages en *Italie*, s'acquitta auprès de l'Empereur de la commission que l'Impératrice de Russie lui avoit donnée, de complimenter ce Monarque sur son avènement au Trône de l'Empire-Romain. Il a vû ensuite les Ministres de la Cour, & leur a fait part des dispositions de Sa Souveraine relativement aux affaires de l'Europe, comme aussi d'une résolution qu'elle avoit prise d'entretenir ses troupes sur un pied d'augmentation qui pût être utile à ses amis & à ses alliés.

BAVIERE. Il n'est plus question en cette Cour de faire marcher des troupes pour aucunes Puissances. On y parle au contraire de réduire à 6000. hom. d'Infanterie & à 1200. de Cavalerie le nombre de celles qu'on veut gader sur pied. Cependant le Prince de Furstenberg, principal Commissaire de l'Empereur à la Diette de l'Empire, est venu à *Munich* exécuter une commission, qui a en partie pour objet de donner du poids à la négociation du Comte de Chotek, Ministre Impérial qui est d'inviter l'Electeur à concourir dans les mesures qui seront prises pour la sûreté de l'Empire, & à celle du Baron d'Aylva, Ministre Plénipotentiaire des Etats-Généraux, qui tend à la conclusion d'un engagement pour faire passer des troupes à la solde des Puissances maritimes. On prétend de plus que le Prince de Furstenberg est chargé de proposer à la Cour de s'unir encore d'une manière plus étroite qu'elle ne l'est, & par une alliance particulière, à celle de *Vienne*. Ceci fondé ou non, Mr. Renaud, Ministre de France, n'en prend pas moins occasion d'exhorter les
Ministres

Ministres de l'Electeur à entretenir S. A. Electorale dans la disposition qu'elle a fait paroître, de ne point contracter des engagements qui puissent rendre au préjudice du Roi Très-Chrétien son Maître.

Le Comte de St. Germain, qui a servi avec distinction dans les Armées de l'Empereur Charles VI. & de l'Empereur Charles VII. a quitté le service de l'Electeur pour entrer dans celui du Roi de France en qualité de Brigadier. Il est allé à l'Armée de ce Monarque dans les Pays Bas.

SAXE. Cette Cour est dans une résolution semblable à celle que paroît avoir prise la Cour de Baviere. Elle veut faire aussi une reforme dans les troupes de l'Electorat. Le plan en est dressé & examiné, & l'on doit procéder incessamment à son exécution, non-obstant des représentations de Ministres étrangers, que vû l'état présent des affaires étrangères, il étoit fort à souhaiter que le Roi voulût suspendre cette reforme. Le Comte d'Estersasi, Envoyé Extraordinaire de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Boheme, est de cet avis; le Comte de Bestuchef, pareillement: ce dernier, qui est le Ministre de Russie, a même donné part, pour appuyer son avis, que Sa Maj. Imp. Czarienne avoit résolu d'effectuer sans délai une augmentation projectée de 40. à 50. mille hommes dans ses troupes. Mais cette déclaration ne semble rien devoir changer au plan fixé: Car les Ministres de la Cour ont répondu tant au Comte d'Estersasi qu'au Comte de Bestuchef, que le Roi n'ayant d'autre but que de conserver la paix qu'il avoit rétablie dans son Electorat, il lui étoit peu utile d'entretenir un nombre de troupes aussi considérable que celui qu'il avoit actuellement sur pied: que Sa Maj. auroit même
déjà

déjà exécuté cette réforme, sans les négociations qui l'avoient retardée, & qu'il n'y avoit aucune raison qui dût l'engager à la différer plus long-tems, puisque ces négociations avoient cessé, & qu'il ne s'agissoit plus d'aucun engagement pour faire passer des troupes à la solde de quelque Puissance.

Sur cette réponse le Comte de Bestuchef a dépêché un Courier à *Petersbourg*. Mais le Comte d'Estershasi persuadé que l'affaire pourroit être renouïée, est parti lui-même pour *Vienne*, afin d'informer sa Souveraine de tout ce qui s'est passé dans ses conférences avec les Ministres du Roi. Il compte d'être de retour à *Dresde*, lorsque le Roi, qui est parti le 31. Mai pour *Fraustatt*, y sera revenu. Sa Majesté conserve néanmoins en *Bohème* un corps de cinq à six mille hommes, qui étant composé principalement de Cavalerie, a été reparti dans les endroits les plus propres à le faire subsister aisément. Mais il reste toujours des arrangemens à prendre entre cette Cour & celle de *Vienne*, par raport à un réglemeut des limites; ce qui pourra se faire après le retour du Roi.

Avant le départ de Sa Maj. & non-obstant la réforme projetée, elle créa Généraux de Cavalerie le Lieutenant-Général de Pohlentz & le Lieutenant Général d'Arnim; & Général d'Infanterie, le Lieutenant-Général de Jasmund. Le Comte d'Olonne qui est passé du service de la Cour Impériale dans celui du Roi, a été fait Général de Cavalerie. Le Prince Eugene d'Anhalt-Dessau, troisième fils du Prince régnant de ce nom, étant entré pareillement au service de Sa Majesté, a été créé Général d'Infanterie. Le Prince de Saxe-Gotha, Colonel, est avancé au grade de Général-Major

Major d'Infanterie, & le Colonel de Dyhern & celui de Quartier-Maître Général : Le Roi a nommé aussi Ministre & Conseiller Privé de Conférence, le Comte de Loos, son Envoyé Extraordinaire à la Cour de France.

PRUSSE. Le Roi a été long tems à *Pyrmont*, y a pris les eaux, & y a eu une suite de 62. tant Seigneurs du premier rang & Ministres, qu'autres personnes de la Cour. On prétend que les affaires des Puissances engagées dans la guerre y ont été traitées, & qu'on a travaillé à leur faire prendre un tour, d'où l'on puisse espérer de les voir enfin se terminer par une paix. Il est au pouvoir du Roi d'agir efficacement dans cet ouvrage, & même de se faire regarder comme l'arc-boutant du parti pour lequel il se déclareroit. Il ne reforme pas ses troupes. Elles sont tenues sur le pied complet, & toujours disciplinées pour la guerre. Il semble d'ailleurs que les Cercles de l'Empire ont pris en considération ce que Sa Maj. Prussienne leur a fait entendre sur la formation de l'Armée neutre de l'Empire, puisqu'on ne se porte que foiblement à assembler les troupes dont on avoit pris la résolution de la composer. Nous avons touché cet article dans nos derniers Mémoires page 417. Nous y avons dit aussi quelque chose du régleme des limites avec la Cour de *Dresde* & d'un équivalent pour le Pége de *Furstenberg*, que le Roi de Pologne Electeur de Saxe a consenti de céder au Roi. Mais cette affaire n'est pas encore finie, quoique la Saxe ait rempli toutes les conditions du Traité de Paix fait le 25. Décembre dernier à *Dresde*, & qu'elle ait payé aux Commissaires Prussiens, dans le tems fixé, le paiement du million d'écus auquel S. M. Polonoise s'étoit engagée par ce Traité.

Le Général Bernes, nommé Ministre Plénipotentiaire de l'Empéreur & de l'Impératrice des Romains, auprès de cette Cour, est arrivé à *Berlin*, où le Roi est de retour avec toute sa suite.

A R T I C L E III.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en ITALIE depuis le mois dernier.

L'Armée de l'Impératrice-Reine dont le Prince de Lichtenstein continué d'avoir le commandement, passa le 5. Mai le *Taro*, sans inquiétude de la part de celle de l'Infant Don Philippe, qui venoit de quitter les bords de cette riviere, parce que celle-ci avoit médité un dessein dont elle espéroit plus que de s'opposer à ce passage. Le Comte de Gages qui la commande, fit replier le Pont de *Plaisance*, précisément dans le tems qu'il abandonna le *Taro*, comme s'il alloit se retirer dans l'Etat de *Genes*. Il lui réussit même d'en faire prendre la pensée au Comte de Gros, Général-Major des troupes de l'Impératrice-Reine qui étoit demeuré avec un corps de 5. à 6. mille hommes à *Codogno*, où il se croyoit en sûreté. Mais il y fut surpris. Les Espagnols n'avoient replié le Pont de *Plaisance*, que pour le rétablir avec beaucoup de diligence immédiatement après, y passer le *Pô*, au nombre de 8. à 9. mil e hommes, & tomber à l'improviste sur *Codogno*. Le Lieutenant-Général Don François Pignarelli étoit à la tête de ce corps d'Espagnols: Et il l'avoit déjà conduit sur le grand chemin avant que le Général Gros n'en fut averti. Contraint alors de s'opposer à l'ennemi, & ne pouvant faire ses dispositions avec assez d'ordre, la

confu-

confusion se mit dans son monde ; une partie se débanda pour gagner la route de *Lodi* , & celles de *Pizzighitonne* & de *Cremona*. Le reste se défendit quelque tems à la faveur d'une Eglise & du Palais *Trivulzi* dans lequel ils s'étoient réfugiés. Les Espagnols les y ayant investis & vigoureusement attaqués , les obligent , après une défense assez ferme , de se rendre prisonniers de guerre , au nombre de 16. à 17. cens hommes avec leurs Officiers & le Général Gros lui même : & avec près de six canons de bronze , 400. chevaux , onze Drapeaux , un Endart , quelques mulets , des vivres & des munitions. Les morts & blessés du côté des Impériaux ne vont qu'à 4. à 5. cens hommes , & ceux des Espagnols à un nombre supérieur. Le Général *Pignatelli* pendant que cette action se passoit , fit avancer à l'embouchure du *Lambro* quelques compagnies de Grenadiers , mille Chevaux , & une Compagnie de Fusiliers de Montagne , pour s'emparer d'une petite batterie que les Impériaux y avoient : Ce qui lui réussit encore , ayant surpris le parti qui la gardoit , au nombre de 54. hommes & enlevé cette Batterie , consistant en deux canons de bronze. Les Espagnols y prirent aussi quelques armes , avec un Barque qui étoit auprès.

Mais comme le Prince de *Lichtenstein* , qui étoit à *Borgo San Donino* , lorsqu'il eut le premier avis de la surprise de *Codogno* , sentit l'importance qu'il y avoit de ne point laisser les Espagnols maîtres d'un tel poste , au moyen duquel ils auroient pû inquiéter *Lodi* & *Milan* , il fit aussi tôt un mouvement en avant avec son Armée , & détacha le Général-Major de *Roth* , avec un corps de 4. à 5. mille hommes , pour s'avancer à *Codogno*. En même-tems il approcha

sa droite à *Monticello*, & y jetta un Pont sur le *Pô*, afin d'être à portée de soutenir le Général Roth : Toutes mesures qui produisirent d'abord leur effet, les Espagnols ayant abandonné le 9. *Codogno*, & repassé le *Pô*, pour se rejoindre avec le Comte de Gages.

Nous ajouterons ici qu'avant l'action de *Codogno*, le Comte de Schulenburg avec le Régiment de Hussars de Bartholotti & quelques autres troupes irrégulières Hongroises, poursuivirent l'arrière-garde des Espagnols jusqu'à *Fiorenzuola*, qu'il perça même entre deux de leurs colonnes, tomba sur le bagage, & enleva une cinquantaine de Mulets chargés de la vaisselle d'argent & d'une partie des équipages du Duc de Modene : Que le Comte de Gages envoya ensuite un Trompette au Prince de Lichtenstein pour réclamer cette vaisselle, qui est estimée plus de 50. mille florins, avec offre d'en payer la valeur en argent : & que le Prince de Lichtenstein a non-seulement consenti à la proposition de ce Général, mais lui a encore renvoyé, sans rançon, les domestiques qui avoient été pris avec ce bagage.

Le Prince de Lichtenstein ayant continué de marcher après avoir fait reprendre le poste de *Codogno*, son Armée passa le 13. la *Nura*. Le Général Nadasti, qui avoit pris les devans, se rendit maître, aux environs de *Gariga* & de *San Bonico*, de diverses Cassines, où il y avoit des détachemens Espagnols. Le 15. ce Général ayant investi le Château de *Borghetto*, près de *Plaisance*, y a fait prisonniers un Lieutenant Colonel, treize Officiers & 204. Soldats. Le Comte de Broune est allé le même jour à *Plaisance*, traiter de l'échange & de la rançon des troupes Impériales
faites

faïres prisonnières à l'action de *Codogno* ; ce qui a été depuis effectué. Les deux Armées se trouverent le 16. en face l'une de l'autre.

La position que celle du Comte de Gages a prise, est très-avantageuse. Elle est sous le canon de la Ville de *Plaisance*, dont les murs sont garnis de près de cent canons placés en batterie. Outre cette artillerie les Espagnols ont une centaine de pièces de campagne sur les retranchemens & dans les redoutes dont le Camp est environné. De plus ils ont fortifié *San-Lazaro*, poste d'importance qui est presque sous les murs de *Plaisance*. C'est une Abbaye appartenant au Cardinal Alberoni, qui y a fait construire un magnifique Séminaire. Les troupes Impériales allerent le 17. attaquer, mais infructueusement ce poste. Cependant revenus le lendemain à la charge avec plus de monde, plus d'artillerie, & ayant trois Généraux à leur tête, savoir, les Généraux d'Andlau, de Harfch, & de Neubaus, les Espagnols en furent délogés, comme des Cassines & Châteaux voisins qu'ils occupoient, & quoiqu'on eut fait de part & d'autre un feu assez vif, la perte n'a été de nul côté considérable. Ce qu'il y avoit de monde dans ce poste & ces cassines a repassé la petite rivière de *Resuito* & rejoint le Comte de Gages. Le Marquis de Castellar, qui étoit pour lors arrivé avec son corps d'environ sept mille hommes, de *Parma* à *Bobbio*, a eu ordre de faire aussi un mouvement en avant, afin de couvrir la plaine.

Le 20. les troupes Impériales commencerent à élever des batteries, contre le Camp Espagnol & la Ville de *Plaisance*; mais quelques mesures qu'eussent pris leurs Généraux pour resserrer le camp & cette Ville, le Comte Gages ne laissa pas

pas de recevoir le 23. de l'Armée du Maréchal de Maillebois un renfort de neuf Bataillons François, trois Bataillons Espagnols, & un de Genoïs. La petite guerre a fait le plus depuis ce jour jusques au commencement du mois de Juin; car le détail des deux Armées n'est composé que de ces petits événemens, de quelques mouvemens des troupes, & de diverses manœuvres, comme de Ponts construits, d'autres rétablis pour avoir été ruinés par la cruë des eaux; de moulins abbatus & brûlés, & de magasins ruinés; la plûpart aux Espagnols, dont un corps ayant passé le Pô le 27. & s'étant étendu dans le *Lodesan*, y a rassemblé des bestiaux, des farines & d'autres vivres, dont il a ravitaillé *Plaisance*.

Le Comte de Gages n'en use plus ou que très-peu pour sa Cavalerie, parce que pouvant se passer de Chevaux, dans la situation assez restreinte où il est, en a détaché trois mille qui ont remonté le Pô, se sont repliés ensuite sur *Tortone*, & ont joint depuis l'Armée du Maréchal de Maillebois. On a peine à croire d'ailleurs que Mr. de Gages puisse rester plus long tems dans la position de *Plaisance*, où il est incommodé par les bombes des Impériaux qui battent son camp. On pourroit donc s'attendre delà ou à une retraite de l'Armée Espagnole, ou à une action prochaine. L'Infant Don Philippe & le Duc de Modene continuent néanmoins d'être à *Plaisance* avec le Comte de Gages. On compte présentement leur Armée à peu près de la force de celle de l'Impératrice-Reine, qui est de 71. Bataillons, 77. Escadrons & de 40. Compagnies de Grenadiers.

Pour l'Armée du Maréchal de Maillebois, elle a reçu un renfort de France pareil à un détachement

ment qui en a été fait pour celle du Comte de Gages. Les opérations, après la surprise des Bains d'*Aqui*, dont on a fait mention le mois passé, sont d'avoir pris *Aqui* même, & d'en avoir fait sauter ensuite le Château; ce qui a rendu les Alliés maîtres de la rivière *Bormida*, & aux Genoïs la libre communication avec *Savone*. Depuis cette prise, deux nouveaux Régimens Genoïs sont venus de *Genes* joindre le Maréchal de Maillebois, qui a quitté les environs d'*Aqui*, repassé la *Bormida*, fait reprendre possession des postes que ses troupes avoient précédemment occupé à *Basaluzzo*, à *Pozzolo* & à *Bormicara*. Le 14. Mai s'est fait cette marche. Elle a été un peu inquiétée dans l'arrière-garde par des Hussars Impériaux, & un petit corps de Piémontois, qui y ont fait capture d'une centaine de mulets chargés d'avoine & de quelques prisonniers, car il n'y a que la petite guerre qui soit allée en avant également de ce côté-ci. Les troupes du Roi de Sardaigne ne s'étant mises en mouvement que le 22. Mai pour sortir des cantonnemens qui leur furent assignés après la prise de *Valence*. Le 28. la Cavalerie de Sa Majesté Sardaignoise arriva à *Alexandrie*, & le lendemain toute son Armée campa entre le *Tanaro* & la *Bormida*, où il paroît qu'elle attendra des renforts qu'on lui destine, & que le Roi viendra de *Turin* la passer en revûe.

Genes. Des 26. Habitans de la *Bastie* conduits en cette Ville, on en a exécuté dix. Cinq ont été pendus. Les cinq autres ont eu la tête tranchée. Il y en a aussi quelques-uns qu'on a envoyés aux Galeres. La République se promet la tranquillité dans l'Isle de *Corse* tant par ces exemples de sévérité que par des mesures qu'elle a prises

pour

des Princes &c. Juillet 1746.

Pour l'y rétablir, & la conserver. Mais peut-être ces châtimens feront-ils le contraire; car on apprend que le parti rébelle non-seulement se soutient, sous le Colonel Rivarola, mais commencé de se renforcer, comme une suite du ressentiment de nombre de familles de cette île, qui s'étoient intéressées, mais infructueusement, pour les prisonniers qui ont été mis à mort & aux galeres. Quelques petits Bâtimens armés à *San-Bonifacio* en *Corse*, n'ont pas laissé de trouver le moyen de s'emparer d'une Galliotte du Roi de Sardaigne qui croisoit de ce côté-là. Ils ont aussi enlevé une Barque que le Colonel Rivarola avoit expédiée de *San Fiorenzo*, & qui a été arrêtée à l'île de *Capraia*, où le vent contraire l'avoit obligée de relâcher.

Comme l'Amiral Medley ne tente rien sur les côtes de l'Etat avec l'Escadre Angloise, quoiqu'elle soit composée du nombre de Vaisseaux qu'on l'a dit le mois dernier; la crainte qu'on pouvoit avoir conçue, diminué d'autant plus, qu'on s'est préparé par tout à l'événement d'une entreprise de sa part, & pour s'y opposer. Le Gouvernement a pourvu à tout, & depuis il a été occupé à faire une levée de 36. Compagnies de Milices, chacune de 60. hommes. Ces Compagnies ne sortiront point de l'Etat, & il a été stipulé qu'elles ne pourront être employées dans l'île de *Corse*. Elles doivent ne servir que jusqu'à la fin de Novembre, & les Soldats dont elles sont composées, auront ensuite la liberté de retourner chez eux. Ces troupes sont destinées à garder les Villes & les frontières du territoire de la République.

Naples. On répare & l'on augmente les ouvrages du Château de *Pescara*, afin de rendre cette

Place une des plus fortes en *Italie*. On est aussi occupé à former entre la *Pouille* & l'*Abruzze* un camp d'observation, qui consistera en douze Bataillons & douze Escadrons : Il est destiné, par provision, à mettre les frontières du Royaume à couvert de toute surprise. La Cour a donné ces ordres, à cause d'un embarquement que celle de *Vienne* fait préparer à *Trieste* & à *Fiume* : car on le croit destiné contre ce Royaume. Et dans cette conjoncture il n'est plus question d'envoyer en *Lombardie* le moindre renfort de troupes à l'Armée des trois Couronnes, mais d'en retirer plutôt celles qui y sont.

ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ANGLETERRE & en ECOSSE depuis le mois dernier.

I.

Angleterre. L'affaire d'Ecosse en apparence terminée par la Bataille de *Culloden*, ne laisse pas d'être encore sujette à des attentions. On ne rappelle aucunes troupes de ce Royaume, & l'on ne juge plus convenable d'en faire sortir le moindre corps pour le renvoyer dans les Pays-Bas. On ne fait même quand les troupes Hessoises y retourneront. Les ennemis de la Couronne intéressés à faire renaitre le feu de la cendre, ont envoyé aux mécontents de nouveaux Vaisseaux qui leur sont parvenus. Il y avoit à bord de ces Vaisseaux des armés, des munitions, & de l'argent. Et c'en est assez, si non pour rendre une espérance chimérique à un peuple révolté, du moins pour l'entretenir dans l'aversion qu'il a conçue contre le Gouvernement, & le porter toujours

toujours à remuer. On veut donc laisser en *Ecosse* toutes les troupes du Roi, pour y éteindre radicalement la rébellion. Le Parlement accorda pour cette fin au Roi les sommes nécessaires. Il a passé le 20. Mai à la proposition d'une vote de crédit de 500. mille livres sterlings, pour mettre S. M. en état d'y parvenir. Il lui avoit accordé quelques jours auparavant 137. mille 27. livres sterlings pour les dépenses extraordinaires que cette rébellion a occasionnées; 21. mille 545. liv. sterl. pour les troupes *Hollandoises* qui ont été en Angleterre, & 40. mille 328. livres sterlings pour les dépenses extraordinaires des troupes *Hessoises*.

Un message du Roi présenté le 23. aux Communes, a valu aussi au Duc de Cumberland une augmentation de 25. mille livres sterlings par an, du revenu qui lui a été assigné. L'affaire d'*Ecosse* en est le sujet. Voici les termes de ce message.

GEORGE ROI.

LE désir que les fidèles Communes ont fait paroître de témoigner par quelques marques publiques, leur satisfaction des services rendus par son cher & bien-aimé fils le Duc de Cumberland, en travaillant à étouffer la rébellion & à conserver notre heureuse Constitution présente dans l'Eglise & dans l'Etat, a causé la plus grande satisfaction à Sa Majesté. Ainsi elle est persuadée que c'est suivre l'inclination de la Chambre, que de lui recommander, comme elle le fait aujourd'hui, de fixer en faveur de ce Prince & de ses descendans mâles, un plus gros revenu que celui qui lui a été assigné, & de faire à cet égard telles autres dispositions qui seront jugées nécessaires.

Il a été réglé par les Communes que les 250 mille livres qu'elles ont accordées d'augmentation au Duc de Cumberland, tant pour lui que pour ses descendans mâles, ensuite du message du Roi, se levera sur le produit du fonds agrégé. Et les Seigneurs à qui ce message a été communiqué, en ont remercié le Roi par une Adresse, qui porte, qu'ils concourront dans toutes les mesures qui tendront à donner des marques publiques de la satisfaction qu'ils ressentent des services du Duc de Cumberland.

Voilà jusqu'où on se déclare sur ce qui regarde les affaires du soulèvement d'Ecosse. Les Communes en passant à la demande du Roi en faveur du Duc de Cumberland, passerent aussi le Bill qu'on nomme d'*atteinder*. C'est un Bill en vertu duquel les personnes soupçonnées & accusées d'être contraires à l'Etat, & qui ont trempé dans le soulèvement d'Ecosse, sont obligées à se soumettre dans un tems fixé. Celles qu'on désigne, doivent se constituer prisonnières volontairement avant le 23. du présent mois de Juillet, à peine d'être déclarées criminelles de haute trahison, & d'avoir leurs biens confisqués au profit de la Couronne.

III.

Les Communes ont pris la résolution de tirer du fonds d'amortissement un million de livres sterlings pour le service de l'Armée présente; & lorsqu'elles passerent à la proposition de la vote de crédit de 500. mille livres sterlings touchant la rébellion d'Ecosse, dont on vient de faire mention, elles mirent pour ajoute, que cette somme serviroit aussi pour pousser avec vigueur la guerre tant par terre que par mer, en remplissant les Traités faits ou à faire avec les Alliés du Roi. Les débats ordinaires dans la Cham-

bre des Communes ne firent rien contre cette proposition. Le parti de la Cour l'emporte sans cesse sur tout allégué contraire. En voici une preuve bien sensible dans le refus qui a été fait de se rendre à la proposition suivante.

Le 13. du même mois qu'on délibéra dans cette Chambre sur l'article des troupes étrangères, il y fut dit: « Qu'il seroit présenté une
» Adresse au Roi, pour lui remontrer que l'opinion & l'avis de la Chambre étoit qu'en
» continuant la guerre dans les Pays-Bas, avec
» une dépense aussi exorbitante & disproportionnée pour la Nation, que l'étoit celle d'entretenir dans le Continent, une Armée payée
» par la Nation Britannique, pendant que les
» Etats-Généraux des Provinces Unies, auxquels
» on a enlevé la plus grande partie de leur
» Barrière, avoient non-seulement évité de déclater la guerre à la France, mais étoient
» actuellement en négociation avec cette Couronne; la continuation d'une telle dépense
» tendoit plus à épuiser la Nation, déjà si surchargée de taxes & de dettes, qu'à affoiblir
» la puissance de l'ennemi commun; objet que
» l'on pouvoit remplir d'une manière moins
» onéreuse, en faisant avec nos forces navales
» de vigoureux efforts, & en mettant, autant
» que les circonstances pouvoient le permettre,
» les Puissances intéressées plus immédiatement
» à la défense du Continent, en érat d'imiter la
» conduite magnanime de nôtre bon Allié le
» Roi de Sardaigne, pour faire la guerre comme
» Parties principales, en s'attachant à la
» défense de ce qui les intéresse le plus, ainsi qu'à
» la conservation & à l'indépendance de l'Europe.

» contre les vûes ambitieuses & les attentars de
 » la France &c. »

Comme cette proposition, que le parti de la Cour trouva sujette à bien des inconvéniens, fut rejetée à la pluralité des voix, on dira ici que ce fut le Lord Harrington qui employa les raisons les plus fortes pour combattre ce qu'on y alléguoit de favorable, & que ces raisons furent trouvées si équitables, qu'on se rangea d'abord de son parti.

V.

Les débats sur de telles matieres répandant toujours quelque lumiere sur les affaires présentes, nous donnerons à ce sujet quelques-uns des argumens que le Lord Harrington, Secrétaire d'Etat, a fait goûter. Il a dit, entre autres choses: *Ceux qui appuyent la proposition, ne portent pas un jugement bien fondé sur la conduite des Etats Généraux des Provinces Unies. En regardant les choses dans leur véritable point de vûe, & avec l'attention qu'elles méritent, on reconnoitra que la perte de la plus grande partie de leur Barriere, & même d'un corps assez considérable de leurs troupes, ne les a pas empêchés de faire les derniers efforts, même au-delà de leurs forces, pour remplir les engagements auxquels ils étoient tenus envers leurs Alliés. Si cette République n'a point déclaré la guerre à la France, en vertu du Traité de 1678. c'est que la situation où elle s'est mise par les efforts qu'elle a faits, n'a point permis qu'elle portât les choses à une pareille extrémité; on ne pourroit même avec bienséance, l'exiger d'elle. Avancer que la République des Provinces Unies est occupée actuellement à une négociation pour elle-même, c'est faire tort aux principes de cette Puissance & de ceux qui la gouvernent. Pose déclarer devant la Chambre, que l'imputation est injuste, & que j'ai au-contraire les raisons les plus fortes d'être convaincu,*

convaincu, que les Etats Généraux ne sont entrés & n'entreront dans aucun engagement d'où il puisse résulter du préjudice pour leur gloire, ou pour celle de leurs Alliés. Rendons donc justice à la fermeté de cette Puissance, & songeons que pour nous conserver un tel allié, nous ne devons pas lui demander au delà de ce que ses forces, sa situation & la nature de son Gouvernement lui permettent de faire.

Quelque plausibles que fussent ces raisons & d'autres également solides de Milord Harrington, vingt Seigneurs de la Chambre Haute, y ont fait enrégistrer une protestation contre le refus de la proposition qui les a occasionnées. Elle est si remarquable, qu'on a crû devoir aussi en rapporter les motifs. Ils sont contenus en neuf articles dont voici les termes.

I. Il nous paroît que c'est une conduite opposée aux véritables intérêts de la Grande-Bretagne, que d'engager ce Royaume, comme partie principale & effective, dans une guerre par terre aux Pays Bas, & d'où il doit résulter non-seulement une augmentation de taxes & de dettes dans l'intérieur, mais aussi la sortie d'une quantité si considérable d'argent, que la Nation est hors d'état de soutenir long-tems un pareil fardeau, sans courir risque d'être ruinée.

II. Nous avons éprouvé & nous sentons les maux que l'influence des intérêts étrangers cause à cette Nation. Nous nous trouvons par-là embrouillés, quoique sans nécessité, dans des jalousies & des contestations infinies, engagés dans des Traités impraticables & obligés à des subsides inutiles, après des intervalles difficiles à distinguer de paix sans économie & de guerre sans effet. S'il reste quelque trace des efforts que la Nation a faits

sur

VI.



sur le Continent, elle ne consiste qu'en une dette de plus de 60. millions de livres sterl. qui épuise l'intérêt des Terres, réduit le commerce à l'étroit, occasionne de nouvelles charges, & entraîne après soi des influences qui mettent en danger la Constitution de l'Etat, sapent son crédit, & rongent jusqu'aux parties seules capables de fournir à son soutien & à sa substance.

III. Les moyens de continuer la guerre nous ont paru & nous paroissent encore non-seulement onéreux & insupportables à la Nation, mais aussi insuffisans pour parvenir à la fin désirable qu'elle se propose, & qui, suivant notre opinion, doit être le rétablissement de la paix. Il ne nous paroît pas qu'on puisse justifier la manière dont la guerre a été conduite pendant le cours des changemens survenus dans l'administration publique, depuis la victoire infructueuse de Dettingen, jusqu'au carnage qui s'est fait de nos braves compatriotes, à l'action de Fontenoy.

IV. Nous avons encore moins de raison de concourir dans les mesures présentes, lorsque nous réfléchissons sur la conduite de nos Alliés. Peu s'en est fallu, que l'Italie n'ait été perdue. . . La Barrière des Pays-Bas a été abandonnée, sans que l'on puisse en justifier la perte.

V. Les Ministres qui nous ont engagés dans ces mesures présentes, ont déclaré la concurrence des Hollandois, essentielle pour en assurer le succès. La nouvelle administration, établie dans les affaires publiques, regarda aussi cette concurrence comme une condition nécessaire à la continuation des mêmes mesures. Après bien des considérations, nous jugeons qu'il est inexcusable de continuer des mesures qui accablent notre pauvre Patrie, épuisée par de nouvelles & immenses dépenses, que
la

le sens commun & l'expérience ont appris être inefficaces dans la conjoncture présente, qui est telle, que ceux même qui donnent leurs avis à S. M. ne nous ont point flattés de grandes espérances de succès.

VI. La dépense prodigieuse que cette Nation a faite pour le soutien des mêmes mesures, en prenant à sa solde & à son service, des troupes mercenaires étrangères, n'a point de proportion entre nous & nos alliés, soit que l'on raporte l'intérêt qu'ils ont avec nous, aux stipulations observées dans les précédentes guerres, soit que l'on ne s'attache qu'à la foiblesse qui en résulte pour nous, & d'où il faut conclure, que cette dépense augmentera, en continuant de telles mesures.

VII. Nous avons vu une partie des troupes Angloises laissées inutilement hors du pays, pendant qu'une augmentation de forces militaires étoit jugée nécessaire à notre défense domestique. On a suppléé à ce défaut par des troupes mercenaires étrangères : Mais c'est précisément ce qui nous allarme, par les réflexions que nous ne pouvons nous empêcher de faire sur les conséquences qui en résulteroient à l'égard de ce pays, si jamais la prérogative s'établisoit d'y faire venir des troupes mercenaires étrangères à la solde de la Grande Bretagne, & si pareille chose pouvoit avoir lieu pendant la séance du Parlement, sans l'avoir consulté auparavant sur une matière si nouvelle & si essentielle à l'honneur & à l'intérêt de la Nation. Nous nous alarmons lorsque nous voyons que les troupes Hano-vriennes, qui n'avoient point été passées sur les états des années précédentes, quoique payées alors par la Nation, n'y ont été portées ouvertement que lorsqu'elles sont rentrées en dernier lieu à la solde de la Grande-Bretagne ; variation dont nous ne
concevons

concevons point le motif Nous considérons donc comme un devoir indispensable envers notre Patrie & la Famille-Royale de S. M. d'avertir d'avance notre postérité, qu'elle soit en garde contre l'exercice d'une prérogative aussi dangereuse, à la faveur de laquelle, en se fondant sur les mêmes motifs, & admettant la supposition qu'un petit nombre de Hannoveriens pourroit être introduit dans ce pays, on pourroit de même y en introduire un plus considérable. Et si pareille chose arrivoit jamais, les droits & la liberté du poy se trouveroient abandonnés à leur discrétion & la Succession Protestante dans la Maison-Royale de S. M. mise en danger par le mécontentement qu'une démarche de cette nature exciteroit dans les cœurs de la Nation.

VIII. Nous sommes encore plus découragés de nous engager dans une augmentation de dépenses insupportables, & de courir des hazards ruineux, lorsque nous considérons le triste aspect de nos affaires domestiques. La tranquillité du Royaume n'est pas entièrement rétablie. La dépense occasionnée par la rébellion n'est pas encore limitée, & l'on ne sauroit prévoir quel surcroit de dépense elle pourra encore exciter. Les fréquentes demandes pour le paiement des fraix de la Marine, nous affoiblissent la même où nous devrions être les plus forts. Qu'on ajoute à ce-a, l'état languissant de notre commerce au-dehors, & la décadence que souffre celui du dedans; l'augmentation considérable qui a été faite de notre état militaire levé & composé d'hommes qui manquent aux manufactures & à la culture des Terres; la diminution des richesses nationales; l'augmentation des dépenses pour la levée des subsides, & la difficulté d'y pourvoir convenablement, puisqu'en accumulant dettes sur dettes, nous nous
sommes

Sommes mis hors d'état de les rembourser, à quoi contribué encore l'hipothèque du fonds d'amortissement, sans parler du déchet & de l'inconsistance du crédit public. Ces circonstances réunies nous font envisager notre situation comme obscure, dangereuse, & telle qu'on se garderoit bien de la faire connaître pour telle, si elle étoit ignorée soit au dedans, soit au dehors du Royaume; situation, qui, à notre avis, devoit fixer notre attention principale sur ce qui regarde le dedans, & nous porter à ne point précipiter la ruine de notre Patrie, laquelle n'en paroît menacée que de trop près. Nous aurions plus de sujet d'espérer, qu'en employant à propos nos forces navales, & secourant les Puissances du Continent, intéressées le plus immédiatement à la guerre, évitant l'épargne également comme la profusion, & n'ayant pour but que de nous opposer aux desseins de la France, nous pourrions recouvrer le respect que notre Nation doit attendre des Puissances étrangères, si elle se sert de sa prudence; & si elle fait un usage convenable de ses forces naturelles, qui seules peuvent servir de fondement & de soutien à la paix. Nous pourrions du moins avoir quelque relâche des soins que nous prenons pour d'autres, & travailler efficacement à notre propre bonheur, au lieu que les mesures présentes, comme nous le pensons, ne tendent qu'à avancer la calamité de la Nation, à causer des banqueroutes & à introduire le Gouvernement Militaire.

IX. Notre devoir envers Dieu & notre Patrie nous engage, dans une telle situation, à remplir plus particulièrement l'obligation à laquelle nous sommes engagés tant à l'égard de l'un, que par rapport à l'autre; établis, comme nous le sommes, par la Constitution de l'Etat, Gardiens du peuple & Conseillers de la Couronne, chargés de veiller,

de

de réprimer, de recouvrer, de soutenir & de nous opposer à tout ce que le devoir nous suggere; incapables de nous laisser séduire par l'esprit d'opposition, par la haine personnelle, par de petits motifs de ressentiment ou d'ambition, ou par des vûes d'intérêt & de partialité. De tels sentimens n'ont jamais animé notre conduite. Ils ne seront point capables de la ralentir, ni de la deshonnorer. Nous sommes vivement touchés, mais sans être abattus, de la ruine qui menace notre Patrie. Nous sommes résolus de ne négliger aucun effort pour rétablir sa prospérité. Il n'est possible de l'effectuer, qu'en ramenant la paix & le bon ordre, par une sage économie & une réforme tempérée; qu'en regâgnant la confiance & affermissant l'autorité du Gouvernement, & qu'en faisant revivre dans la Nation, cet esprit véritablement ferme & Anglois. Nous nous unissons d'affection avec tous ceux qui concourent dans de pareilles vûes. Nous désavouons & nous abhorrons au-contraire toutes celles qui y sont opposées.

Les vingt Seigneurs qui ont fait cette Protestation, sont les Lords Suffolck, Berkshire, Northampton, Westmoreland, Ferrers, Oxford, Abingdon, Aylesford, Hereford, Foley, Montjoy, Craven, Shaftsbury, Lichtfield, Stanhope, Saint Jean de Blerfoc, Ward, Meynard, Boyle, Talbor.

Les Communes, que la protestation de ces Seigneurs n'a nullement arrêtées dans leurs délibérations ultérieures, sur les affaires de l'Europe, & en particulier sur celles entre la Grande-Bretagne & la République des Provinces-Unies, viennent d'examiner entre-autres pièces mises sur leur tapis, une Lettre que Milord Herrington a écrite, il y a quelque-tems, au Baron de Boetzelaar &

à Mr. Hop, Ministres Plénipotentiaires des Etats Généraux auprès de cette Cour, & dans laquelle il leur marquoit « Que le Roi ayant vû le plan » proposé par le Prince de Waldeck, par lequel » il faisoit connoître la nécessité d'avoir dans » les Pays-Bas, pendant la présente campagne, » une Armée de 95. mille hommes, Sa Maj. » ne pouvoit qu'y donner son approbation: & » que comme l'Impératrice-Reine étoit obligée, » par le Traité de Barriere, de fournir 24. mille » hommes pour la défense des Pays-Bas, en » tems de guerre, c'étoit afin de mettre cette » Princesse en état d'augmenter ce contingent » jusqu'à 30. mille hommes, que le Roi se dé- » terminoit à lui accorder un Subside convena- » ble, non pour être payé en général, mais » seulement aux troupes effectives qui se trou- » veroient en campagne: Qu'à l'égard de l'Italie, » le Roi avoit lieu d'être persuadé, que l'Impé- » ratrice-Reine y donneroit toute l'attention à » laquelle Sa Maj. Imp. étoit obligée par le Traité » de Worms, & dont la conclusion de celui de » Dresde lui fournissoit les moyens.

Comme cette Lettre fut suivie d'une Résolu- tion des Etats Généraux qui n'a pas encore paruë dans le public, & que les Communes l'ont aussi examinée avec beaucoup d'attention, il est à propos d'en rapporter également la teneur. L. H. P. y font remarquer, entre-autres choses: » Qu'il s'en faut beaucoup que la République » ait recuëilli, pendant ce tems de troubles, les » avantages que l'on se figure par raport à son » commerce; qu'au contraire il a beaucoup souf- » fert depuis quelque-tems par le grand nombre » de déprédations auxquelles les Navires de » leurs Sujets ont été exposés de la part des deux » Parties

33 Parties en guerre, & même de la part des Al-
 33 liés, soit par leurs Corsaires ou Armateurs,
 33 soit par leurs Vaisseaux armés en guerre, &
 33 dont il a été porté tant de plaintes qui ser-
 33 vent de preuve à l'interruption & à la dimi-
 33 nution considérable arrivées dans leur com-
 33 merce: Qu'outre celle qui a été causée par
 33 rapport aux revenus & fonds de la Républi-
 33 que, il est connu combien les Sujets du Pays
 33 ont souffert par la maladie extraordinaire qui
 33 a attaqué les bestiaux, & qu'il résulte de-là
 33 que L. H. P. en se portant à tout ce que l'on
 33 peut exiger d'elles dans de semblables con-
 33 jonctures, ont agi non par un esprit d'écono-
 33 mie, mais par une intention sincère en tout
 33 ce qui dépendoit d'elles, au bien de la cause
 33 commune &c. »

Le rapport de pareilles matieres nous a paru
 préférables, à celui des nouvelles patriculieres
 du Pays, & qui intéressent moins l'étranger. La
 plus grande est que l'Amiral Martin a mis à la
 voile de *Plymouth* le 15. Mai, avec une Escadre
 composée des Vaisseaux de guerre le *Duc* & le
St. George de 90. canons; le *Yarmouth* & le *Ca-*
pitaine de 70. le *Lion*, l'*Auguste* & la *Princesse-*
Loüise de 60., le *Faulkland* de 55. & le *Maid-*
stone de 40. Peu de jours après il fut joint par
 les Vaisseaux le *Hamptoncourt* & le *Namur* de 70.
 canons, & le *Salisbury* & le *Ruby* de 50. L'Ami-
 ral Martin croise avec cette Flotte dans la *Man-*
che pour observer l'Escadre Françoisise de *Brest*;
 qui est sortie de ce Port, & qui se tient à l'Île
 d'*Aye*, en attendant les ordres de passer à sa des-
 tination. On ne pense gueres que ce soit pour
 l'*Angleterre*, encore moins pour l'*Ecosse*. Car la
 France regarde elle-même les affaires du Préten-
 dang

dant dans une presque impossibilité de s'y rendre, une Lettre du Marquis d'Argenson, Secrétaire d'Etat des affaires étrangères du Roi Très-Chrétien, à Mr. Van Hoey, Ambassadeur ordinaire des Etats Généraux auprès du même Monarque, en est un témoignage. Il y est dit: « Que
22 toute l'Europe connoit les liaisons de parenté
23 qui subsistent entre le Roi de France & le
24 Prince Charles-Edouard Stuart, lequel réunit
25 en lui toutes les qualités propres à intéresser
26 en sa faveur les Puissances qui estiment & qui
27 chérissent la valeur & le courage: Que le Roi
28 d'Angleterre lui-même est un juge trop équitable
29 & trop impartial du vrai mérite, pour
30 n'en pas faire cas jusques dans son ennemi:
31 Que les Anglois ne peuvent qu'être remplis
32 aussi d'admiration pour un compatriote si distingué
33 par ses talens & par ses vertus héroïques:
34 Que ces raisons doivent naturellement rassurer sur
35 le sort du Prince Charles-Edouard, & que l'on doit
36 s'attendre en même tems de la modération, & de la
37 clémence du Roi d'Angleterre, qu'il ne permettra pas
38 qu'on exerce les dernières rigueurs contre les personnes
39 de tout état & de tout sexe, lesquelles ont suivi
40 dans ces tems de trouble & de confusion, les étendards
41 de la Maison de Stuart:
42 Que comme dans les premiers momens d'une révolution
43 on se porte quelquefois, par ressentiment & par vengeance,
44 à des excès qui n'auroient pas lieu dans des conjonctures
45 plus tranquilles, S. M. T. C. a jugé devoir prévenir,
46 autant qu'il dépendoit d'elle, les dangereux effets
47 d'une révolution trop sévère que S. M. Britannique
48 pourroit prétendre: Que le Droit des gens & l'intérêt
49 particulier que le
50 Roi

» Roi prend au Prince Charles-Edouïard, étant
 » des motifs propres à faire impression sur la
 » Cour de Londres, Sa Majesté espère que ce
 » Prince n'éprouvera de la part du Roi d'Angle-
 » terre & de la Nation Angloïse, que des pro-
 » cédés nobles & magnanimes; & que tous
 » ceux qui se sont attachés dernièrement à la
 » Maison de Stuard, n'auront qu'à se louer pa-
 » reillement de la générosité & de la clémence
 » de Sa Majesté Britannique; parce que si con-
 » tre toute espérance, on attendoit à la liberté
 » du Prince Charles-Edouïard, ou à la vie de ses
 » amis & de ses partisans, il est aisé de pré-
 » voir combien l'esprit de fureur & d'animosité
 » rendroit funestes les suites d'une pareille ri-
 » gueur, & combien d'innocens deviendroient de
 » part & d'autre, les tristes victimes d'une vio-
 » lence qui ne feroit qu'aigrir & qu'irriter le
 » mal, & qui assurément n'édifieroit pas l'Eu-
 » rope. »

Mr. Van Hoey a écrit de *Paris* à Mr. Trevor
 Ministre de Sa Majesté Britannique à *La Haye*, &
 lui a envoyé copie de la Lettre dont nous venons
 de rapporter le contenu. Mr. Trevor l'a depuis
 envoyée à *Londres*, où elle a été lue au Conseil:
 On s'attend ainsi qu'il y sera incessamment fait
 réponse; & l'on a lieu d'être impatient de voir
 paroître cette réponse, que par avance on pense
 devoir être dictée, selon l'esprit de douceur, eu
 égard aux prisonniers Anglois faits en *Ecosse* &
 qui ont été transportés en France: Et peut être
 aussi à cause d'un plan qui a été proposé sur
 les moyens de parvenir à une pacification géné-
 rale. Ce Plan, à la vérité ne trouve point encore
 une entière approbation de la part des membres
 du Conseil, qui délibèrent plus que jamais sur
 l'état

L'état présent des affaires, parce que les conditions n'en paroissent pas assez avantageuses pour l'Angleterre. La restitution demandée du *Cap-Breton* à la France, est une chose à laquelle le Gouvernement se portera difficilement, à moins que cette restitution ne soit contrebalancée par des avantages considérables pour le Roi & pour ses Alliés. Il s'agit au surplus d'avoir quelque certitude par rapport aux conditions de la Paix. On parle bien à *Londres* d'un nouvel arrangement touchant les Pays-Autrichiens, & d'en former l'établissement de l'Infant Don Philippe, pour procurer ainsi à la Couronne d'Espagne, le dédommagement qu'elle demande de ses prétentions au sujet de l'hérédité du feu Empereur Charles VI. Le même langage se tient à *Paris*. A quoi l'on ajoute, qu'afin de trouver plus de facilité à ce projet, on étendroit considérablement en faveur de l'Impératrice-Reine & du Roi de Sardaigne, les Etats qui formeroient le partage de ces deux Puissances. Quoiqu'il en soit, on a à s'attendre à une nouvelle importante sur les arrangemens de la Paix, à laquelle travaillent sérieusement les Etats Généraux des Provinces-Unies, par la voye de leurs Ministres à la Cour de France.

E C O S S E.

ON pourroit s'attendre aussi à un combat naval, si la Flotte de *Brest*, en s'éloignant des côtes de France, tentoit une entreprise contre ce Royaume en faveur de la rébellion; ce qu'on ne peut plus croire. Les affaires déroutées du Prétendant, ne doivent plus lui laisser d'espérance de les rétablir. Les prisonniers faits à l'action de *Culloden*; son parti, par conséquent, dissipé & affoibli; la plupart des Chefs de ce parti ren-

trés par la force & par la crainte sous celui du Gouvernement Britannique, sont de sûrs garants de ce qu'on avance. Cependant aucunes troupes, comme on l'a dit, ne sortent de ce Royaume; & les Hessois étoient encore à la fin du mois de May à *Perth*, où le Brigadier *Mordaunt* va les remplacer avec trois Régimens Anglois. Le Duc de *Cumberland* comptoit pour lors de s'avancer d'*Inverness* vers le Fort *Guillaume*, & le Comte de *Loudoun* s'est rendu avec 18. Compagnies indépendantes, afin d'extirper ceux des soulevés qui le trouvent encore de ce côté là. Il compte d'y employer douze Régimens d'Infanterie & un de Cavalerie. Quatre Régimens demeurent à *Inverness* pour observer les Montagnards de la côte de *Caithness*, & tenir dans le respect les habitans des Isles *Orcades*, attachés aux intérêts des Mécontents: Il y a par conséquent encore de l'ouvrage à finir: Car malgré l'état desespéré des affaires des Montagnards, ils occupent toujours une étendue de Pays fort grande. Voici le détail de leur situation. Leur Pays va depuis l'Isle de *Mull* & la côte de *Kyntyre*, jusqu'à *Farohead*, dans la Province de *Strathnaver*, ce qui fait en droite ligne du Sud au Nord, l'espace de deux cens miles. Ensuite depuis *Farohead* jusqu'à *John à Graats House*, il y a encore 60. miles de Pays, où ils ont des habitations. Les Isles situées au Nord de l'Ecosse & sur la côte Occidentale du Royaume, font aussi un objet. Elles sont à plus de 80., parmi lesquelles il y en a de considérables par leur grandeur. L'Isle de *Skie*, par exemple, a 48. miles de longueur; celle de *Jura* 24. miles, celle de *Mull* 24. miles, celle qu'on nomme *Long Island*, & qui comprend *Barra*, *Southern* & *Leves*, cent miles. Les Isles *Orcades* mon-

tent

rent seules au nombre de 33. La principale à 24. miles d'étenduë, & la seconde en rang peut en avoir 12. de longueur. Ce qu'on désigne sous le nom de *Zetland* comprend une trentaine d'Isles, parmi lesquelles il s'en trouve qui ont jusqu'à 6. ou 7. miles d'étenduë: Et tel est le Pays des Montagnards dont jusqu'à présent on n'avoit pas eu de notion bien exacte. Ils y sont retournés après la Bataille de *Culloden*, & ils ont encore des Chefs, qui avec quelques pelotons d'entre eux continuent à parcourir le Pays, en menaçant de ne point quitter les armes qu'ils n'ayent ravagé de fond en comble les terres de ceux qui ne sont pas de leur parti. De ce nombre est entre-autres le Lord *Lovar*. Mais la plûpart des autres Chefs de la révolte sont ou pris, ou se sont allés constituer prisonniers du Duc de *Cumberland*, qui les a envoyés à *Londres*. Le Marquis de *Tuillibardine* est de ceux-ci. Le Comte de *Cromarty* avec le Lord *Macheod* son fils, le Comte de *Kilmarnock* & le Lord *Balmerino*, sont déjà renfermés dans la Tour à *Londres* où on les a conduits.

Pour le fils du Prétendant, il s'est embarqué le 15. Mai à *Arisaig* sur l'un de deux Vaisseaux François dont on va dire quelque chose: Il est accompagné du Duc de *Perth*, du Lord *Jean-Drummond*, du Lord *Elcho*, des Srs. *Sheridan* *O Sullivan*, *Buchanan* * & de quelques autres; & l'on assure qu'au lieu de regagner les côtes de France, il a cinglé vers le Nord; ce qui paroîtroit assez surprenant, si la chose se confirmoit. Il est d'ailleurs certain qu'on n'apprend pas jus-

D 2 qu'à

* *Mr. Buchanan est le même qui partit de Rome l'y a trois ans pour passer en France avec le fils du Prétendant.*

qu'à présent qu'il soit sorti de l'Ecosse.

Les deux Vaisseaux à bord desquels le fils du Prétendant s'est embarqué, étoient arrivés des Ports de l'Océan avec des munitions, des provisions & de l'argent, & avoient été aux mains le 14. avec trois Vaisseaux de guerre Anglois dont ils remportèrent l'avantage. Ceux-ci se nomment le *Levrier*, le *Baltimore* & la *Terreur*. Le Capitaine Anglois Noël commandant le premier, donne lui-même la relation du combat qu'il avoit engagé, & y dit.

En arrivant d'Irlande dans la Baye d'Alrofs sur la côte Occidentale d'Ecosse, j'appris que le Comte de Loudoun étoit dans l'Isle de Skie. Je m'y portai aussi-tôt pour lui offrir mon assistance. Je tentai ensuite de faire voile vers le Nord; mais le tems & le vent s'y opposerent. Le 12. de ce mois (de Mai) on m'avertit que deux Navires étrangers, assez considérables, étoient à Loch-Noua. Le 13. au point du jour je levai l'ancre, en compagnie du Baltimore, mais le vent qui continuoit d'être contraire, nous obligea de louveroyer. Je fus joint sur le soir par le Vaisseau de guerre la Terreur. Le 14. au point du jour, nous avançâmes dans la Baye de Loch. Je passai sur les quatre heures assez près du Commandant de ces deux Vaisseaux, que jereconnus l'un & l'autre pour être François. Je lâchai au premier une bordée, & j'avançai immédiatement sur l'autre. Les Chaloupes suivirent mon exemple. Nous engageâmes un combat, qui fut continué jusqu'à dix heures avec beaucoup de vivacité. Il fallut alors le cesser parce que nos mâts & nos agrès étoient fort endommagés, & pour la même raison nos Chaloupes étoient hors d'état de pouvoir agir; ce qui néanmoins étoit la seule méthode propre à attaquer avec succès les deux Vaisseaux ennemis,

où notre infériorité; car un de ces Vaisseaux étoit de 34. canons, dont il y en avoit 24. de 9. livres de balle. L'autre étoit de 32. canons, dont 22. tiroient aussi 9. livres de balle. Ainsi après être restés quelque tems à l'ancre, & avoir réparé de nôtre mieux le dommage que nous avions souffert, nous les quittâmes, & fîmes voile vers cette Baye, (d'Alro(s)) où nous sommes entrés pour nous refaire. Mais il n'est pas possible de remettre en mer de si-tôt avec nos trois Vaisseaux; ils sont trop endommagés. Ce qu'il y a en cela de fâcheux, c'est que les deux Navires ennemis ont eu par là la facilité d'exécuter leur dessein, qui étoit de débarquer pour les rebelles, des caisses & des barils en nombre, remplis d'armes & de munitions, dont ils étoient chargés, & que nous avons apperçu nous mêmes sur le rivage, avec beaucoup de monde assemblé & sous les armes; d'où ces provisions ont été ensuite transportées. Nous avons à craindre que cet échec pour nous ne soit suivi bientôt de l'arrivée d'autres Navires François, auxquels nous ne pourrions faire d'opposition, à moins d'avoir dans ces mers, des Vaisseaux de guerre en plus grand nombre & bien armés: Car on nous assure que l'Escadre Française de Brest qu'on fait être dans l'Isle d'Ayc en attendant ses derniers ordres, pourroit bien recevoir celui de faire voile vers ce Royaume. On la dit de 24. Vaisseaux de ligne & de dix Frégates & Brûlots, y compris onze Vaisseaux Espagnols, qui doivent l'avoir joint depuis.

Ce sont 70. caisses remplies d'armes, 150. barils de poudre, & d'autres munitions de guerre, de même qu'une somme considérable en or, qu'ont déchargés les deux Vaisseaux François qui ont combattu. Et l'on donne pour certain que c'est un Négociant Irlandois établi à Nantes &

appelé le Sieur Welsch, qui les a conduits sur la côte de *Lochaber*; le même qui se chargea il y a deux ans de transporter le fils du Prétendant en *Ecosse*.

On apprend qu'un Vaisseau du Roi de vingt canons & un Armateur de la Couronne ont été plus heureux que les trois Vaisseaux Anglois dont on vient de faire mention. Ils se sont emparés d'un Gallion Espagnol qui étoit la plus riche prise que l'on eut faite depuis le commencement de la guerre, puisque ce Gallion avoit à bord seulement en argent, la valeur d'un million de livres sterlings.

ARTICLE V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable aux PAYS-BAS depuis le mois dernier.

*Journal
des Armées.*

Les François après avoir occupé *Malines*, avancèrent le 16. Mai des détachemens au-delà de la *Dille* & de la *Demer*, en s'étendant sur la droite & sur la gauche de l'Armée des Alliés, comme s'ils avoient eu dessein de la couper par les derrieres. Leur grande supériorité fut le même jour le sujet d'un nouveau Conseil tenu au quartier général des Maréchaux de *Bathiani* & de *Waldeck*, & l'on y considéra, que l'état actuel des choses demandoit qu'on fit prendre à l'Armée une position dans laquelle elle pût couvrir les frontieres d'*Hollande*, & se tenir à portée d'être jointe par les renforts qu'elle attendoit. Ce fut en conformité à ce résultat que l'Armée Alliée quitta les environs de *Lier*, marcha sur *Anvers*, & qu'en continuant sa marche, elle se rassembla dans le voisinage de *Sunder*
derc

dors, d'où elle s'est portée sur la *Dunge*, la droite appuyée à *Geertruydenberg*, & la gauche s'étendant par-delà *Klein-Dungen*. Le quartier général est à *Ter Heyde*. Le front de l'Armée y est couvert par les anciennes lignes construites dans la précédente guerre, & qui viennent d'être perfectionnées & augmentées de plusieurs redoutes, sur lesquelles on a placé de l'artillerie. La nécessité de pourvoir à la commodité des subsistances, particulièrement des fourrages, a exigé une telle position.

L'Armée de France que nous laissâmes le mois passé dans ses mouvemens en avant, marcha le 18. Mai sur trois colonnes pour prendre un nouveau camp derrière la chaussée qui conduit de *Lier* à *Anvers*. La droite fut appuyée à *Lier*, où le Roi prit son quartier, & la gauche un peu au-delà de *Bouchout*. Avant de continuer le Journal de cette Armée, rapportons le compliment que le Cardinal de Bossu d'Alsace, Archevêque de Malines, fit à Sa Majesté en la recevant le 15. dans son Eglise Métropolitaine : on en parle avec éloge. Voici comme il étoit conçu.

S I R E ,

LE Dieu des Armées est aussi le Dieu des Miséricordes. Tandis que VOTRE MAJESTÉ lui rend des actions de grâces pour ses victoires, nous lui adressons des vœux pour les faire cesser heureusement par une paix prompte & durable. Le Sang de JESUS-CHRIST est le seul qui coule sur nos Autels. Tout autre nous allarme. Un Prince de l'Eglise doit avoir le courage d'avouer cette peur, devant un ROI TRÈS-CHRÉTIEN.

Le Roi répondit. Mr. l'Archevêque : Vos vœux
soient

sont conformes à mes desirs, qui ne tendent qu'à porter mes ennemis à la paix. C'est l'unique but de toutes mes démarches, & le succès que j'attends de mes efforts.

Le 19. après-midi le Roi arriva de *Lier* à *Bouchout*, & y demeura jusqu'à son entrée dans *Anvers*, qu'il ne fit qu'après la reddition de la Citadelle. *Bouchout* fut, jusques-là le lieu des conférences sur le grand ouvrage qu'avoient entamé Mrs. de *Wassenaer* & *Gilles*, Ministres Extraordinaires des Etats-Généraux des Provinces-Unies. Ils y sont venus, & ayant eu une audience particulière du Roi, le Marquis d'*Argenson*, Secrétaire d'Etat, leur expliqua les sentimens de Sa Maj. relativement à la position dans laquelle les troupes alliées étrangères se trouvoient sur le territoire de la République. Il leur fit aussi entendre que celles de France, qui, après être entrées le 20. dans *Anvers*, s'étoient postées au-delà de cette Ville, auroient tous les égards possibles pour ce territoire, sur lequel elles ne mettroient point le pied, à moins que les circonstances ultérieures ou une conduite moins compassée de la part de la République, n'y obligerassent S. M.; ce qui est observé jusqu'à présent, quoique les François aient leurs postes avancés jusques aux limites de la Baronie de *Breda*.

Le Fort de *Sainte Marguerite* près d'*Anvers* ayant été attaqué, s'étoit rendu à eux le 18. Mai par capitulation. Tous les honneurs de la guerre, & 2. pièces de canon ont été accordés à la garnison consistant en 188. hommes, y compris les Officiers & le Lieutenant Colonel *Dillon* qui la commandoit. Ce dernier avoit eu la précaution de faire embarquer la veille sur deux Fre-

gates

gates Hollandoises & autres Bâtimens, 25. canons de fonte, grands & petits, & n'avoit retenu pour sa défense que six canons de fer, dont il a eu les deux pièces qui lui ont été accordées. Il a depuis joint l'Armée à *Ter Heyde* avec son monde.

Les dispositions pour l'attaque de la Citadelle d'*Anvers* s'étant faites, dès le 21. le Roi chargea le Comte de Clermont, Prince du Sang, de la conduite du siège, & lui donna sous ses ordres le Marquis de Brezé, Lieutenant-Général & onze Maréchaux de camp. L'ouverture de la tranchée s'y fit le 26.; jusques-là un feu très-bien réglé de la garnison, commandée par le Comte de Wied Général-Major, avoit défendu les approches. 3600. travailleurs couverts par onze Compagnies de Grenadiers & soutenus par 4. Bataillons, furent employés le premier jour à cette tranchée. Ils avancerent ainsi beaucoup leur travail, quoique sous le feu continuel de l'assiégé. Ils formerent une parallele, commençant à la porte de *St. Georges*, au pied du glacis de la Ville, & se terminant à une redoute qui fermoit la gauche, vis-à-vis de la demi-Lune du côté de l'*Escant*. Le 27. des places d'armes pour procurer l'établissement des Batteries, furent formées au-devant de la parallele. On avoit commencé la veille d'en élever deux de dix mortiers chacune, qui tirerent le lendemain. On en éleva deux autres l'une de huit canons à la droite, & l'autre de six canons à la gauche. Le travail fut perfectionné le 28. On se porta en avant sur la droite par quatre Zigzags, en suivant la branche du chemin couvert de la Citadelle, & l'on s'avança dans le centre par trois zigzags sur la capitale de la demi-Lune du front attaqué, & à

*Citadelle
d'Anvers
soumise aux
François.*

la gauche par un zigzag & une demie parallèle sur la capitale du Bastion qui terminoit l'attaque du côté de l'*Escant*. Ce furent là les ouvrages du siège qui a duré six jours. La garnison ayant capitulé le 31. après avoir fait une belle défense, le 4. Juin elle sortit de la Citadelle avec les honneurs militaires, deux pièces de canon & douze coups à tirer : Mais il fut convenu que les troupes Impériales Autrichiennes qui occupoient les Forts le long de l'*Escant*, en sortiroient le jour devant l'évacuation, afin de marcher conjointement à l'Armée des Alliés; ce qui a été exécuté. Elles ont été conduites avec la garnison, jusques aux confins du territoire des Etats Généraux, par un détachement de Cavalerie. Les François ont trouvé dans la Citadelle 30. pièces de canon, & beaucoup de munitions de guerre & de bouche.

Le jour que la garnison sortit de la Citadelle d'*Anvers*, le Roi quitta son quartier de *Bouchout*, & étant arrivé à la porte de St. Jor, le Comte de Clermont lui présenta le Magistrat en corps, qui remit à S. M. les clefs de cette Ville. Le Roi alla d'abord à la Citadelle, & après avoir été complimenté par l'Evêque d'*Anvers* à la tête de son Chapitre, Sa Maj. assista au *Te Deum*, après quoi elle alla descendre à l'Abbaye de St. Michel, Ordre de Prémontré. Son entrée a été d'un élar & d'une magnificence qui a surpassé de beaucoup ce qui avoit été mis en usage en pareille occasion, dans toutes les autres Villes de ces Pays qu'elle a soumises à son obéissance. Sa Majesté a déclaré en être extrêmement satisfaite, & que les habitans pouvoient compter sur les marques qu'elle leur donneroit en toute occasion, de sa bienveillance & de sa protection. Elle n'a fait à

Anvers qu'un séjour de six jours, pendant lequel elle a acheté, ainsi que les Seigneurs de sa suite, quantité de tableaux de prix : Elle en a donné plusieurs en présent au Maréchal de Saxe.

Le 10. le Roi partit d'*Anvers*, & alla coucher à *Malinés*. Le 11. il arriva à *Bruxelles* vers le midi, & en repartit le 12. à quatre heures du matin pour aller coucher à *Lille*, & de là retourner à *Versailles*, pour assister aux couches de Madame la Dauphine. Comme les ordres ont été donnés à la Maison de S. M. & aux gros bagages, de rester partie à *Alost*, & partie à *Gand*, à *Deinse* & aux environs, on en infère qu'elle reviendra dans ces Pays après les couches de la Dauphine. Mais l'apparence d'une suspension d'armes qui ameneroit une cessation de la guerre, ne vérifieroit pas cette conjecture, si, comme on l'avance, le Roi de Prusse en avoit déjà dicté les conditions, avec menaces de se déclarer contre celle des Puissances engagées dans la guerre, qui rejetteroit sa proposition. Si ceci étoit fondé, on en auroit traité à *Bouchout* & à *Pyrmond*, où le Roi a expédié des Exprès & d'où il en a reçu. Quoiqu'il en soit, Mr. de *Wassenaar* est retourné avec Sa Maj. à *Versailles* ; & Mr. *Gilles* doit y revenir également de *La Haye*, où il est allé rendre raison aux Etats Généraux des conférences qui ont été tenuës sur l'ouvrage désiré de tous les peuples.

Cependant un gros corps de troupes de France a été détaché de leur grande Armée. Il prit d'abord la route de *Charleroy*, d'où s'étant avancé vers *Mons*, cette Ville en a été investie, & le siège y a été commencé. Le mois prochain on donnera le détail de ce qui se fera passé à cette nouvelle opération. Il y a de plus plusieurs autres corps détachés

tachés en divers endroits, tant de cette Armée que de celle qui est aux ordres du Prince de Conti. Ces corps ne se fixent pas précisément. Le plus gros est commandé par le Comte d'Entrées, il est d'environ 30. mille hommes, & a été quelque-tems à *Herenthals*, au-dessus de la *Nethe*, où il y eut le 27. Mai une grande incendie, qui consuma une partie de la Ville. Les flammes gagnèrent aussi la grande Eglise où les habitans avoient mis de leurs effets en sûreté. Un magasin que les François avoient dans cet endroit, fut aussi consumé par l'accident. Il y a de plus un corps de troupes assez considérable sous le commandement du Duc de Boufflers, qui a été campé à *Soignies*; & le Comte de Clermont après la reddition de la Citadelle d'*Anvers*, s'est porté en avant avec le sien qui est la Réserve, jusqu'à *Vierfel*. Mais la plus grande partie de l'Armée du Comte de Saxe demeure rassemblée & fort tranquille entre l'*Escaut* & la *Nethe*, & s'y couvre de lignes.

Celle des Hauts-Alliés qui en a fait autant de son côté à *Ter-Heyde* vient d'y être jointe par les troupes Hannoveriennes. Elles s'y sont tendues en quatre divisions, ayant passé le *Rhin* entre *Emmerik* & *Wesel*, d'où elles se sont rendues par *Cranenbourg* sur le *Wahal* qu'elles ont passé à *Nimegue* successivement. Ensuite sur la *Meuse* qu'elles ont passée près de *Nieder-Hemert*; & à *Heusden* les colonnes s'étant rassemblées, elles sont arrivées de là heureusement au camp. Rien n'est plus beau ni mieux discipliné que ce corps, qui consiste en dix mille 650. hommes. Le Général *Druchleben* le commande. La raison de ce qu'il n'est pas arrivé plutôt à la destination, a été qu'il falloit qu'il fût instruit exactement des mouve-

mens des François, pour y conformer sa marche, & donner le tems aux dernières divisions de joindre les premières.

Comme le corps de troupes Impériales - Autrichiennes formé à *Heilbron*, s'est aussi mis en marche sous les ordres du Prince de Lobkowitz, on s'attend qu'il viendra également joindre l'Armée à *Ter-Heyde*; laquelle se trouveroit par là portée à la force désignée par les Puissances dont elle dépend, & en état de sortir de son camp pour faire des opérations.

Le bon ordre & la discipline y brillent parmi toutes les troupes. Il n'y a que les irrégulières Hongroises, présentement commandées par le Général Baroniai, qui ayant commis quelques excès & desordres, depuis qu'elle a campée à *Sundert*, le Maréchal de Bathiani en a fait pendre plusieurs, & infligé à d'autres les punitions les plus rigoureuses; car S. E. apporte toute l'attention possible à contenir ces troupes. Elle a fait venir devant elle les Chefs & les Officiers. Elle leur a témoigné dans les termes les plus forts, son mécontentement, & leur a recommandé de la manière la plus précise, d'avoir soin que leur monde restât dans les bornes du devoir. Mais pour y mieux parvenir, il a été jugé nécessaire de donner à cette Milice une paye qui l'a faisant mieux subsister, l'autorisera moins d'avoir recours au pillage. Le Colonel Trenck, paroissant le plus capable de la gouverner, est redemandé à cet effet à la Cour de *Vienne*; mais l'affaire qui lui est survenuë, empêchera, sans doute, qu'on ne le renvoye de long tems. Voici les points sur lesquels on apprend que les Commissaires chargés de son examen, l'ont interrogé, en comparoissant devant eux. 1. La conduite qu'il est

est accusé d'avoir tenuë en Boheme pendant la dernière campagne. II. Le peu d'utilité qu'on a retiré de son corps de Pandoures, qui a négligé d'agir dans plusieurs occasions importantes, & ne s'est occupé ordinairement qu'à des pillages & à des rapines. III. La tolérance de divers excès qu'il a soufferts, & les rigueurs dont il a usé mal-à propos en d'autres occasions. IV. Les plaintes portées contre lui par divers Officiers Généraux, touchant les égards auxquels il est accusé d'avoir manqué envers eux. V. La liberté qu'il s'est donnée plus d'une fois, d'interpréter & d'exécuter à son gré, les ordres qu'il recevoit de la Cour de Vienne, tant sur les opérations militaires que sur d'autres objets. VI. Et la maniere dont il s'est oublié depuis peu à la Comédie, en se portant à des voyes de fait contre un des Officiers de son corps, sans être retenu par le respect que devoit lui inspirer la présence de Leurs Majestés Impériales. C'est ce qu'il convenoit d'ajouter ici à ce qui a été dit du Colonel Trenck à l'Article d'Allemagne.

Le Grand Conseil de l'Impératrice-Reine, tenant ordinairement ses séances à Malines, est présentement à Namur; & le Comte de Caunitz-Rittberg continuë d'être à Aix la Chapelle avec plusieurs des principaux Membres dont le Gouvernement des Pays-Bas étoit composé, & qui se sont retirés d'Anvers avec son Excellence.

H O L L A N D E.

MR. Saladin d'Onex, Sindic de la Compagnie Françoisë des Indes Orientales de France, ayant renouë ses conférences, sur l'affaire des trois Vaisseaux de cette Compagnie, pris par les Anglois & vendus à Batavia, on convint sur la fin de Mai d'un atrangement en vertu duquel ces trois Vaisseaux avec leur charge demeureroient

en nature à la Compagnie Orientale des Provinces-Unies, à la charge par elle de dédommager celle de France, au moyen d'une somme d'argent, que l'on fixa à un million 500. mille florins, monnoye d'Hollande. Cette Convention a été signée depuis, & Mr. Saladin qui l'a consommée, est ensuite parti pour retourner à Paris. Un tel règlement doit être une nouvelle preuve que les affaires générales avancent vers l'heureux terme de la conciliation. Le rapport des conférences que Mr. Gilles a eues avec les Ministres du Roi Très-Chrétien à *Bouchout*, conjointement avec le Comte de *Wassenaer*, & qu'il est venu faire aux Seigneurs de la Régence, donne aussi tout à espérer pour cet événement. Il compte de retourner incessamment à *Paris*; d'où il paroît que l'Abbé de la Ville pourroit bien être au contraire renvoyé à *La Haye*, chargé d'une commission dont on se promettoit d'avance le succès, par la connoissance que l'on a des sentimens de ce Ministre de la Cour de France, qui a toujours marqué beaucoup de zèle pour le maintien de la bonne intelligence entre cette Cour & la République. En attendant le Marquis de *Puyzieulx*, Officier Général dans l'Armée Françoisse du Brabant, a été à *La Haye*, & chez Mr. *Chiques* chargé des affaires de France en ce Pays. L'on prétend qu'entre autres choses il est venu déclarer que les troupes du Roi son Maître continueront d'avoir les égards qu'elles ont eu jusqu'à présent pour le territoire Hollandois, en ne s'y avançant nullement, à moins d'y être forcés par d'autres circonstances.

Comme les Ministres de la Cour de Vienne ont eu des conférences avec les Seigneurs du Gouvernement, relativement à la portion qu'a prise

prise l'Armée des Hauts-Alliés sur ce Territoire, le Comte de Rosenberg, Ministre Plénipotentiaire de l'Impératrice-Reine, s'y est rendu, accompagné du Comte son fils, du jeune Prince de Lobkowitz, du Comte de Salmour Seigneur Saxon, & du Comte Jean de Golofkin. Mais on ne voit pas que dans ce voyage du Comte de Rosenberg il y ait eu quelque objet d'importance; peut-être n'a-ce été que pour voir l'Armée assemblée, puisqu'il ne s'y est pas arrêté.

Le Comte de Woronzoff, Vice-Chancelier de l'Empire de Russie & la Comtesse son Epouse, qui continuent leurs voyages, arriverent le 8. Juin à *La Haye*, & allerent descendre à l'Hôtel de Comte de Golofkin, Ministre de la Cour de *Petersbourg*. Il n'y a d'honneurs & de politesses qu'ils ne reçoivent des Ministres étrangers & autres personnes de distinction; comme ils en ont reçu par tout ailleurs.

On attend dans le cours du présent mois de Juillet le Comte del Puerto, pour remplacer le Marquis de St. Gilles dans son Ambassade auprès des États-Généraux. Le Comte del Puerto est Envoyé Extraordinaire du Roi d'Espagne à la Cour de Suede, & il a été ci-devant Ambassadeur Plénipotentiaire de sa part au Congrès de *Soissons*.

A R T I C L E VI.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE, depuis le mois dernier.

France. Le Roi est de retour à *Versailles*, & avec lui le Ministère & les Seigneurs qui l'avoient suivis à sa grande Armée des *Pays-Bas*.

Le

Les couches de Madame la Dauphine sont le sujet du retour de Sa Majesté. Cette Princesse qui touche à la fin de sa grossesse, accoucheroit dans les circonstances les plus heureuses, si l'événement vérifioit les espérances du prochain rétablissement de la tranquillité générale: objet des vœux de la plus saine partie du public tant dans ce Royaume, qu'ailleurs; en même-tems celui des vœux du Ministère. On le considère par un Mandement que le Cardinal de Tencin, Archevêque & Comte de Lyon, & qui est au timon des affaires, envoya dans son Diocèse, pour y ordonner des prières publiques, à l'occasion de la campagne du Roi, lorsque Sa Majesté partit pour le Pays-Bas.

VOici la troisième fois, mes très-chers freres, (dit son Eminence) que le Roi commande son Armée en personne. S'il ne peut donner la paix à ses Sujets, il veut du moins partager avec eux, les travaux & les périls de la guerre. Il ne le fait que par amour pour la Paix. De nouveaux succès la hâteront peut-être. La présence de S. M. nous en assure. Espérons donc que cette campagne ne sera pas moins heureuse que celles qui l'ont précédée. Puisse-t-elle l'être assez pour être la dernière.

Une Lettre que le Roi écrivit le 1. Juin de son camp de *Bouchout* près d'*Anvers*, à l'Archevêque de *Paris*, sur la reddition de la Citadelle d'*Anvers*, peut être prise en quelques sens dans le même goût: En voici la teneur.

Mon Cousin. Après avoir soumis pendant l'hiver la Ville de *Bruxelles* à mon obéissance, je ne pouvois ouvrir cette campagne par une opération
E plus

plus glorieuse pour mes armes, & plus utile pour l'affermissement de mes conquêtes, que le siège d'Anvers. Mes ennemis en connoissoient toutes les conséquences; & pour défendre toutes les approches de cette Place, ils s'étoient fait des remparts de la Dille & de la Nethe: Mais mon Cousin le Maréchal Comte de Saxe ayant assemblé mon Armée sous Bruxelles, dès que j'ai paru à la tête de mes troupes, tous les obstacles ont disparu. Louvain, Malines, Lier, Arschot, Herentha's, ont été évacués; le Fort de Ste. Marguerite s'est rendu, & la Ville d'Anvers abandonnée de sa garnison, m'a ouvert ses portes. Cette garnison qui s'étoit retirée dans la Citadelle, a été obligée de capituler le 31. du mois dernier, après un siège de six jours, dont j'avois donné la conduite à mon Cousin le Comte de Clermont, & de me remettre la Place avec les Forts de l'Escaut qui en dépendent. Cette nouvelle conquête, par laquelle tout le Brabant se trouve réuni sous ma domination, me donne lieu d'espérer que mes ennemis se porteront enfin à accepter des conditions qui puissent procurer le rétablissement de la Paix, que je ne cesse de leur offrir. C'est à la divine Providence à consommer un ouvrage dont elle a préparé les voyes par les heureux succès qu'il lui a plu d'accorder à la justice de mes armes; & reconnoissant de plus en plus que toute la gloire lui en est dûë, je vous fais cette Lettre, pour vous dire, qu'en actions de grâces de ses bienfaits, & pour lui en demander la continuation, mon intention est que vous fassiez chanter le Te Deum &c. Ecrit au camp de Bouchout le 1. Juin 1746.

Ensuite d'un Mandement du nouvel Archevêque, le Te Deum fut chanté le 10. Juin dans l'Eglise Métropolitaine de Paris, avec les cérémonies ordinaires.

Depuis

Depuis le retour du Roi à *Versailles*, l'ouvrage de la Paix, si l'on dit juste, continué à y faire l'objet de presque toutes les conférences des Ministres Hollandois. Celui du Roi de Prusse y assiste, peut-être encore d'autres, & l'on doit y avoir déjà autant que concilié les différentes parties d'intérêts & de prétentions des Puissances. Comme la consommation de cette Paix est infiniment souhaitable, & que c'est où tendent les vœux de tous les honnêtes gens, on ne croit rien marquer de trop en marquant ici ce qui se prépare à nous la donner. On s'y porte plutôt qu'à faire le récit de nouvelles qu'on trouve si souvent variées, si souvent fausses sur les affaires du tems, & qu'on ne voit que trop se répandre & se débiter. Nous éviterons toujours, tant qu'il nous sera possible, de donner dans ce parti. Voici, en conséquence, tout ce que nous rapporterons en nouvelles.

Le Roi n'ayant point eu de Ministre caractérisé à la Cour de Saxe, depuis que le Marquis de Vaulgrenant en est revenu, S. M. a nommé le Marquis de Joffart, Député de la Noblesse de Provence, pour se rendre à *Dresde*, en qualité de son Envoyé Extraordinaire. On attend au contraire dans le présent mois de Juillet le Maréchal de Noailles de retour de *Madrid*, où nous l'avons dit arrivé le 13. Avril dernier, pour y faire des ouvertures sur le moyen de parvenir aux fins qu'on s'est proposées quant à l'*Italie*. Ce qu'on publie de sa négociation, c'est que L. M. Cath. paroissent approuver un nouveau Plan concernant les affaires de cette région; & ce Plan étant tel qu'on le publie, contiendrait douze articles, dont il y en auroit deux concernant les restitutions & cessions à faire au Roi de Sardaigne.

Les autres regarderoient l'établissement à former pour l'Infant Don Philippe, ainsi que la division de quelques territoires enclavés dans la *Toscane*. La République de Genes ne seroit pas oubliée dans ce Plan. Pour la part qu'elle a pris dans la guerre, on lui assigneroit une étendue de terrein propre à arrondir les Etats vers le *Milanex*. C'est tout ce que l'on peut marquer présentement sur cette affaire, & ce qu'on apprend d'essentiel de la Cour d'*Espagne*, qui ne se relâche pour cela en rien de ce qui peut contribuer à pousser la guerre en *Italie*, selon le dessein formé.

Ajoute pour
l'article d'*I-*
talie.

A cette occasion nous dirons ici, que les troupes du Roi Catholique n'ont pas abandonné *Codogno*, comme nous l'avons avancé à l'article d'*Italie*, sur un avis prématuré; elles se sont retranchées au contraire entre ce poste d'importance & *Sigola*: Et le 28. Mai les Autrichiens ayant fait vers *Arena* un Détachement de leurs troupes qui a endommagé les magasins, les moulins, & les barques que les Espagnols y avoient, un corps de ceux-ci & de François au nombre de douze à treize mille hommes, passa le *Pô*, la nuit suivante, sur le Pont de *Plaisance*, dans l'intention de surprendre le Général de Roth, avec 6. à 7. mille Autrichiens qui étoient sous ses ordres. Mais il fut averti à tems. Il se retira sous le canon de *Pizzighionne*. Le *Lodesan* étant ainsi sans défense, les Espagnols en profiterent pour s'avancer jusqu'à *Lodi*. Un de leurs détachemens se présenta le premier de Juin devant cette Ville, & ayant sommé qu'on lui en ouvrit les portes, les Magistrats furent obligés d'obéir, parce qu'ils n'avoient pour défense que 200. hommes de Milices. Les Espagnols après être entrés dans *Lodi*, y enleverent toutes les provisions qui étoient

dans

Dans les magasins, avec l'argent qui se trouvoit dans la caisse des revenus publics, & celui des Comptoirs de l'Etat. Ils exigèrent ensuite des habitans une contribution de cent mille livres, mais qu'ils ont modérée à plus de la moitié. Cette expédition finie, les Espagnols poussèrent en avant jusques sur le grand chemin de *Milan* & dans les Villages des environs. Cette Capitale croyant de là être au moment de les revoir, à cause que la garnison n'étoit pas assez forte pour s'opposer à un coup de main, la Régence crut devoir faire transporter le trésor & les archives de l'Etat dans la Citadelle, où l'on fit aussi entrer un renfort de quelques compagnies de Milices. Mais on vit le 4. que les divers détachemens des troupes d'Espagne, après avoir tiré du plat-pays une certaine quantité de vivres & de fourrages, avoient rejoint le corps de leurs troupes, qui est à *Codogno*.

C'est ce qu'il convenoit d'ajouter ici aux nouvelles d'*Italie*; & de plus, que le Roi de Sardaigne a joint son Armée le 31. Mai sous *Alexandrie*. Revenons de là à ce qui nous reste à rapporter.

Mr. de Bussy, premier Commis des affaires étrangères, & qui a accompagné le Maréchal de Noailles à *Madrid*, paroît avoir ordre d'y rester encore quelque-tems, & d'y continuer des conférences qu'on fait qu'il a commencées avec le Chevalier Thomas Fitz-Gerald de Xeres, ci-devant Ministre d'Espagne auprès du Roi de la Grande-Bretagne. Ces conférences ne peuvent avoir pour objet que les affaires d'Angleterre, soit par rapport à un accommodement général, soit par rapport à la continuation de la guerre.

La Flotte de *Brest*, au cas que les négociations diverses qui sont sur le tapis, ne se terminent pas

comme on le souhaite , sortira , dit-on , de l'Île d'*Aye* , y étant jointe encore par nombre de Vaisseaux qui la rendront une des plus formidable qu'on eut équipée. Celle d'Espagne qui a été si long-tems à *Carthagene* d'Europe , agiroit conjointement avec elle.

Mais il est si peu vraisemblable que cette Flotte combinée se portera à une entreprise contre l'*Angleterre* , en faveur de la Maison de Stuard , qu'on est comme persuadé présentement qu'il ne reste plus de ressource en *Ecosse* au Prince Charles-Edouïard ; & la preuve de ce qu'on avance se tire de ce que Mr. d'Argenson a écrit , par ordre du Roi , à Mr. Van Hoey , la Lettre que nous avons rapportée ci-dessus page 47. pour le prier d'employer ses bons offices auprès du Ministère de la Cour de *Londres* , afin qu'il ne fût pas attenté à la liberté de ce Prince , ni à la vie de ceux qui se sont rangés sous ses étendarts , & qui ont succombé sous les armes Britanniques. Ayant donné la Lettre de Mr. d'Argenson , nous jugeons convenable de donner aussi celle que Mr. Van Hoey a faite au Duc de Newcastle , Secrétaire d'Etat du Roi d'Angleterre , en la lui envoyant , par le canal de Mr. Trevor , Ministre Anglois à *La Haye* ; elle est également digne d'admiration & d'éloge. La voici.

M Y L O R D ,

J' Ai l'honneur d'envoyer à Votre-Excellence , une Lettre que je viens de recevoir de Mr. le Marquis d'Argenson , au sujet de la situation dans laquelle le fils aîné du Prétendant & ses partisans se trouvent depuis leur défaite par S. A. R. Mr. le Duc de Cumberland. L'objet de la Lettre est de représenter au Roi de la Grande-Bretagne , les raisons qui font espérer à cette Cour , que les vaincus n'éprouve-

n'éprouveront de la part du vainqueur, en cette occasion, que des procédés magnanimes, & qu'ainsi ils n'auront qu'à se louer de la générosité & de la clémence de S. M. Britannique. V. Exc. y verra comment la bonne opinion que ma longue résidence à cette Cour y a fait concevoir de moi, porte à désirer que mon amour pour la paix & pour l'équité me fournisse des moyens de rendre ces raisons encore plus sensibles. Je voudrois, MYLORD, avoir toute l'éloquence de la terre, & me trouver à portée d'employer efficacement tous les momens de ma vie, pour faire comprendre aux hommes, que d'agir envers les autres comme nous souhaitons que les autres en agissent envers nous, fait le fondement du bien suprême des Etats, des Nations, des Rois, de leurs sujets, enfin de chaque homme. C'est un devoir qui vous est connu, & que la Providence vous a imposé, en vous élevant si haut, & par les talens qu'elle vous a dispensés. Puisse donc la persuasion couler de vos lèvres comme le miel, & personne ne doutera que l'on n'est heureux qu'autant que l'on fait le bonheur des autres. Puissiez-vous, MYLORD, bannir cet art pernicieux que la discorde a enfanté pour séduire les hommes à se détruire mutuellement. Misérables politiques, qui substituent la vengeance, la haine, la méfiance, l'avidité, aux préceptes divins de la gloire des Rois & au salut des peuples. Vous savez, MYLORD, que le courage est appelé, par excellence, une vertu, parce que c'est l'amour du bien qui le donne seul, & que ce sont l'équité, la modération & la bonté qui en régulent les mouvemens. Les vrais Héros rendent leurs victoires salutaires aux vaincus, & ils dressent pour eux-mêmes, des trophées immortels, en triomphant de la vengeance & de la colère; passions si naturelles à l'homme, si difficiles

à vaincre. C'est ainsi que la clémence a été estimée par les Sages de tous les tems, la plus magnanime, la plus utile & la plus sainte des vertus Royales. Il y a de l'indiscretion, & je le sens bien, MYLORD, de vous rappeler des choses que votre sagesse, votre savoir, votre expérience & la Religion ont gravées si profondément dans votre cœur. Ce n'est pas que je prétende rien ajouter à votre entière persuasion. Mais comment cesser de parler de ce qu'on aime ? Connoître la vérité, être épris de ses célestes beautés, n'est, comme V. Exc. le fait, qu'une seule & même chose. Puissent deux aussi grands Rois ne jamais cesser d'être les dignes émules l'un de l'autre, en humanité, en douceur, en grandeur d'ame. Puisse leur amour pour les hommes augmenter, chaque jour, leur gloire, & la faire briller avec plus d'éclat. Que leurs peuples puissent leur devoir la paix, & l'Europe, le rétablissement de son repos. Que leur sagesse immortalise leur mémoire, & qu'elle serve d'exemple à la postérité la plus reculée. Puisse-nt-ils jouir encore long tems sur la terre, de la juste reconnaissance du genre humain, & puissent-ils s'assûrer, de plus en plus, la félicité éternelle. J'ai l'honneur d'être, &c. A Paris, le 2. Juin 1746. Signé, A. VAN-HOEY.

On avoit eu de l'inquiétude par rapport au Prince Charles-Edouard; mais elle ne subsiste plus. Ce Prince est en fureté dans un endroit de la côte de Lechaber; & quelques Chefs de son parti sont arrivés en France. Ce sont les Lords Drummond & Elcho, & Mrs. Sheridan O Sullivan & Buchanan, avec plusieurs autres; ce qui fait voir, que le Sr. Welsh, qui doit les avoir ramenés à Nantes, en cinglant, comme on l'a dit, vers le Nord d'Ecosse, a fait en cela une feinte. Pour le Duc de Perth il est mort dans

dans le trajet. Il étoit fort malade en s'embarquant. Sa perte est des plus sensibles à tous les partisans de la Maison de Stuart, à laquelle il étoit extrêmement attaché, & il avoit donné des marques d'une bravoure singulière dans les différentes actions qui se sont passées en *Ecosse*. Le Lord Drummond son frere, & la plupart des autres Chefs du parti des soulevés de ce Royaume, se sont depuis rendus à *Paris*.

En conformité des ordres donnés au commencement de la campagne, les 112. Bataillons de milices, y compris les trois de la Ville de *Paris*, & les neuf qui composent les trois Régimens de milices de Lorraine & de Bar, & qui par les Ordonnances du 30. Octobre & du 1. Novembre 1745. avoient été mis sur le pied de 650. hommes chacun, formant neuf Compagnies, dont une de Grenadiers de 50. hommes, & huit de Fusiliers de 75. hommes; ont été portés depuis le commencement de Mars, à dix Compagnies dont il y a une de Grenadiers de 50. hommes, une autre de 56. hommes désignés par le nom de Grenadiers postiches, & huit de Fusiliers de 56. hommes chaque.

Le Roi ayant rendu, il y a quelque tems, une Ordonnance portant création d'un Corps de 500. hommes de troupes légères, sous le nom de *Volontaires de Gantés*, on a tiré pour former les deux Compagnies de ce Corps, 150. hommes des Régimens d'Infanterie qui composent l'Armée d'Italie, savoir, à raison de quatre hommes par Bataillon, & pareil nombre de 150. hommes, des Bataillons de Fusiliers de montagne, pour former les deux Compagnies de Fusiliers du même Corps.

Comme il a été ordonné pareillement d'augmenter

gner la Compagnie de Chasseurs du Capitaine Fischer, on a formé cette augmentation au moyen de 40. hommes à pied & 60. hommes à cheval, pour composer avec les 60. hommes à pied & les 40. à cheval qui subsistoient auparavant, deux troupes d'Infanterie & de Cavalerie, de cent hommes chacune.

On vient d'apprendre de la Cour de *Madrid*, qui ne présente rien d'intéressant au-delà de ce qu'on en a marqué en peu de mots, que le Garde des Archives de cette Couronne a reçu ordre de rechercher ce qui concerne les honneurs & prérogatives des Ducs de Brabant : Remarque sur la conjoncture des affaires présentes : Et que le Duc d'Huescar & le Comte de Noailles ont été créés Chevaliers de la Toison d'or. Le premier de ces Seigneurs continuë de résider à *Paris* pour le Roi d'Espagne, & le second est avec le Maréchal son père à *Madrid*.

A R T I C L E VII.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable au N O R D, depuis le mois dernier.

RUSSIE. Le Général Bretlach est présentement en cette Cour avec caractère d'Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire de l'Empereur des Romains & de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême. Il eut le 19. Mai en cette qualité ses premières audiences publiques de l'Impératrice - Czarine & du Prince Successeur. Et dès le jour suivant ce Ministre entama avec ceux de la Cour une négociation qui a pour objet un nouveau Traité d'amitié & d'alliance, non-seulement avec l'Impératrice - Reine comme Souveraine des Etats de la Maison d'Autriche, Mais

mais aussi avec l'Empereur comme Chef de l'Empire. A cette occasion, il est dit que le Roi de Pologne Electeur de Saxe concourra au Traité, & que l'ouvrage en sera poussé avec plus de vigueur après l'arrivée du Comte de Fitzdom, qui vient relever Mr. Petzold, en qualité de Ministre de S. M. Polonoise.

Quelles que soient d'ailleurs les circonstances qui engagent l'Empire Rusien à contracter une nouvelle alliance avec l'Empereur & l'Impératrice des Romains, l'ordre n'est pas révoqué d'effectuer une augmentation de 40. à 50. mille hommes dans les troupes de S. M. Imp. Czarienne, puisqu'on y procède, & qu'on en assemble un gros Corps dans les Provinces conquises, sur-tout en *Livonie*, où l'on ajoute beaucoup de monde à ce qui se tient depuis long-tems dans cette Province. Ainsi ce n'est pas seulement de l'artillerie, mais des troupes qu'on y envoie encore; ce qui détruit, que pour certains égards, comme on l'avoit dit, l'Impératrice-Czarine auroit contremandé leur marche pour ne faire nulle peine à qui que ce soit. Il n'y a pareillement rien de changé concernant l'armement maritime: On y a travaillé à *Cronslot*, à *Cronstadt* & dans les Ports voisins, & de maniere qu'elle a dû être entièrement équipée dans le présent mois.

L'accession de l'Impératrice au Traité de *Dresde* n'est pas encore faite, quoique les Ministres qui l'y ont invitée soient revenus à la charge là-dessus, sur tout celui de Prusse. Et pour ce qui regarde la cession des territoires que le Roi de Danemarck a offerte au Prince Successeur, & dont nous avons marqué quelque chose dans
notre

notre dernier Journal, c'est une affaire qui sera terminée à *Coppenhague*.

Mr. d'Aillon, Ministre de France, devoit retourner à sa Cour; mais pour quelques affaires qu'on dit d'importance, ne pouvant le faire aussi promptement qu'il avoit cru, il a contremandé toutes les dispositions par rapport à son voyage.

SUEDE. Le terme pour la prochaine Diette de ce Royaume vient d'être fixé au mois de Septembre prochain. A cette occasion on s'apperçoit déjà de divers mouvemens par rapport aux matieres qui seront remises devant cette assemblée: Et, entre-autes, on parle d'y renouveler plusieurs propositions faites dans la Diette précédente, & sur lesquelles on ne prit pour lois aucune résolution.

Il n'est plus question présentement du départ de *Gottenbourg* des Officiers Suédois qui devoient entrer au service de la France, & passer en *Ecosse*.

ARTICLE VIII.

Contenant les Naissances & les Morts de personnes Illustres, depuis le mois dernier.

N *Aissances.* La Comtesse Epouse du Comte Guillaume de Kirchberg, fils aîné du Burgrave de ce nom, est accouchée d'un Comte le 28. Mai.

Le 4. Juin la Princesse Epouse du Prince Constantin de Rothenbourg, née Comtesse de Statenberg, mit aussi au monde un Prince, qu'on appella Victor au Baptême. Le Roi de Sardaigne en a été Parain.

Morts. Le Duc Jean Adolphe de Saxe-Weyssenfels,

felds, Général en chef des troupes de l'Electorat de Saxe, mourut le 18. Mai à *Leypsch*, où il étoit venu à l'occasion de la Foire. Il n'a été malade que quelques jours. Comme il étoit le dernier Prince de la branche de *Weyßenfels*, le Roi de Pologne Electeur de Saxe, a hérité d'un apanage de 50. à 60. mille écus de rente. Le feu Duc étoit âgé de 72. ans : Il est fort regretté. Sa Majesté Polonoise qui est revenuë de son voyage de *Fraustatt* à *Dresde*, a conféré au Comte Rutowski, Gouverneur de cette Ville, le commandement en chef des troupes Saxonnës qu'avoit le défunt Prince.

Le même jour mourut à sa Terre de *Château-brun* en *Berry*, Jean-Nicolas Marquis de Montmorency-Château-brun, Maréchal des Camps & Armées de Sa Maj. Très Chrétienne, âgé de 87. ans.

Mr. de Mongin, Evêque de Bazas, & l'un des Quarante de l'Académie Françoisë, est mort dans son Diocèse.

Jean Marquis de Gassion, Chevalier des Ordres du Roi de France, Lieutenant-Général de ses Armées, & Gouverneur de la Ville de *Dax*, est mort le 20. à *Paris* à l'âge de 63. ans.

Dame Augustine de Coetquen de Combourg, épouse de Louis-Charles de Lorraine Comte de Brionne, Grand Ecuyer de France, en survivance du Prince Charles de Lorraine; Gouverneur pour le Roi Très-Chrétien de la Province d'Anjou, des Villes & Château d'Angers & du Comté de *Cé*, Brigadier des Armées de Sa Maj. & Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, mourut à *Paris* le 3. Juin dans la 24. année de son âge. Elle avoit été mariée en premières nôces à Charles-Auguste de Rechechouart de Mortemart, Duc
de

de Rochechoüart, Pair de France, Grand d'Espagne de la premier Classe, Brigadier des Armées du Roi, tué en 1743. à la Baraille de *Dettingen*.

Le Landgrave de Hesse-Hombourg, Général de la Cavalerie des Etats-Généraux des Provinces-Unies de Pays-Bas, Colonel d'un Régiment sur la répartition de la Province de Groningue, & Gouverneur de *Bois-le Duc*, y est mort subitement le 8. Le Gouvernement dont il étoit pourvû a été conféré par les Etats-Généraux, au Baron de Ginckel, leur Ministre Plénipotentiaire auprès du Roi de Prusse, & qui étoit Gouverneur de *Breda*. Il y est remplacé par le Baron van-der-Duyn, Lieutenant Général de leurs Armées, & Gouverneur de *Berg-op-Zoom*, auquel succède le Prince de Hesse-Philippthal, Commandant de *Venlo*. Le Comte de Rechteren passé du Commandement de *Grave* à celui de *Venlo*, & il est remplacé dans le premier par le Baron de Sierterna de Grovestein, Colonel des Gardes du Prince d'Orange. Et voilà les changemens, qu'a fait faire la mort qu'on vient d'annoncer.

F I N.

T A B L E

D E S A R T I C L E S

Du mois de Juillet 1746.

ARTICLE I. <i>Contenant quelques nouvelles de Littérature.</i>	3
ARTICLE II. <i>Allemagne.</i>	17
ARTICLE III. <i>Italie.</i>	27
ARTICLE IV. <i>Angleterre & Ecoffe.</i>	34
ARTICLE V. <i>Pays-Bas.</i>	54
ARTICLE VI. <i>France.</i>	64
ARTICLE VII. <i>Nord.</i>	74
ARTICLE VIII. <i>Naissances & Mortes.</i>	76

*Extractum extensionis Privilegii Impressorij
Sacrae Caesareae & Catholicae Majestatis,
ad sexennium.*

EX Mandato Sacrae Caesareae & Catholicae Majestatis, omnibus & singulis Typographis ac aliis quibuscunque Librariam, negociationem exercentibus, serio firmiterque inhibetur, ne quisquam Libellum cui titulus *La Clef du Cabinet*, (quem imprimendi soli Andreae Chevalier, Bibliopolae & Typographo Luxemburgensi facultas data est) inter Sacri Romani Imperii, Regnorum & Dominiorum Suae Caesareae & Catholicae Majestatis haereditariorum fines, simili aliove caractere aut formâ excudere, recudere, vel aliò excudendos seu recudendos mittere, aut alibi etiam impressos adducere, vendere & distrahere clam seu palam, citra supranominati Andreae Chevalier consensum, audeat vel praesumat, sub poenâ privationis quorumcunque exemplarium, & insuper multa quinque Marcarum auri puri fisco Caesareo, & parti laesae ex aequo decernendae. Datum Viennae 8. Augusti 1740. Infra scripti erant CAROLUS. (L.S.) Vt. Jo. Ad Comes de Metsh. Ad Mandatum Sacrae Caesareae Majestatis proprium, E. F. LIBER BARO DE GLAN-DORFF.